

HISTOIRE DES IDÉES POLITIQUES

2500 ans de débats et controverses en Occident

d'Olivier NAY

Éditions Armand Colin (juillet 2023)

• Nous sommes dans l'entre-deux tours des élections législatives anticipées de fin juin-début juillet 2024.

J'ai écrit un « billet » la semaine précédant le 1^{er} tour du 30 juin, que je reproduis ici (*première partie*).

Dans ce « billet », je considère en particulier que la situation actuelle met en présence, après une longue histoire de structuration, trois blocs que je qualifie d'extrémisés : un bloc de droite extrémisé sous la domination de Marine Le Pen, un bloc de gauche extrémisé sous celle de Jean-Luc Mélenchon et un bloc du centre extrémisé sous celle du Président Macron. Pour moi, ces blocs politiques sont extrémisés par leur intolérance, par leurs idées et comportements très souvent radicalisés, par leurs populismes propres¹, et aussi par leur fonctionnement oligarchique, épistocratique pour certains, et soumis trop souvent à la tyrannie de minorités. Ce sont ces caractéristiques qui m'amènent à proposer ci-après quelques pages de l'important travail du Professeur Olivier Nay sur l'histoire des idées politiques, parue il y a tout juste un an (*deuxième partie*).

Je profite de cette « réflexion du mois » pour reproduire deux tableaux tirés de l'enquête IFOP faisant l'analyse du 1^{er} tour des élections (*troisième partie*) et pour préciser en quoi le centre « macronien » peut être qualifié d'extrême, en me fondant sur l'analyse proposée par Pierre Serna il y a déjà près de 20 ans et qu'il reprend dans un livre paru en 2019, « L'extrême centre ou le poison français, 1789-2019 », aux éditions Champ Vallon (*quatrième partie*).

• Je reprends la plume en ce 10 juillet, donc après les résultats définitifs des élections législatives.

Le Président Macron est à Washington pour participer au Sommet de l'OTAN, et, en France, se multiplient les réunions des appareils politiques confrontés au risque d'ingouvernabilité du pays puisque les trois blocs sont tous en minorité relative à l'Assemblée nationale. On pourrait penser que l'une des conséquences des élections est que le centre n'est plus extrémisé puisque l'exécutif macronien ne semble plus pouvoir imposer quoi que ce soit à l'Assemblée nationale qui vient de sortir des urnes. Mais, de son côté, le bloc extrémisé de gauche, parce qu'il a du mal à s'affranchir de la tutelle mélenchonienne et/ou parce qu'il hésite pour l'instant encore à trahir ses promesses programmatiques, pourrait ne pas être en mesure de trouver de solution pour former un gouvernement ayant quelque chance d'éviter le couperet d'une motion de censure. Quant au bloc extrémisé de droite, le « tout sauf le RN » ayant bien fonctionné - au prix de désistements souvent baroques -, il est bel et bien mis sur la touche du pouvoir : il est donc spectateur qui attend la conclusion de cet acte de la pièce en attendant le suivant pour entrer en scène... Alors, quand le Président reviendra, son pouvoir que lui donne la constitution peut lui permettre de profiter de la « chienlit » actuelle pour construire à nouveau un centre extrémisé !²

Dans une cinquième partie je donne, pêle-mêle, diverses informations et analyses, notamment l'éditorial de Riss dans le Charlie Hebdo paru le mercredi 10 (« jamais 2 sans 3 » !) pour jouer sur la continuité du propos et préserver une certaine cohérence dans l'argumentation.

¹ Une définition du populisme est proposée en 5^{ème} partie, dans l'article de P. Cahuc et A. Zylberberg.

² Le hasard veut que, ce jour-même, j'apprenne que le Président Macron s'adresse aux Français par l'intermédiaire d'une lettre que fait paraître la presse régionale. Je la reproduis en fin de document. Je laisse le lecteur juger si son contenu confirme mon hypothèse...

PREMIÈRE PARTIE : **MON BILLET D'AVANT LE 1^{ER} TOUR (écrit le 27 juin).**

Je suis tellement en souci de ce qui arrive à mon pays, et je crains tellement pour ce qui peut advenir que j'écris ces quelques lignes pour m'imposer à moi-même une réflexion, sans faire d'elles pour autant un début de disputation parce que ce site, à vocation essentiellement économique et pédagogique, ne peut en être correctement le lieu.

Mais cette réflexion s'impose à moi parce que nous vivons un moment inédit et inouï où la crise politique peut se transformer en crise de régime. La démocratie est mise en danger : comme la tolérance - je veux parler de celle qui ne relève surtout pas d'un discours moralisateur - fait partie de ses valeurs fondamentales, il devient, certes paradoxalement, mais pourtant absolument nécessaire de combattre l'intolérable.

Ce qui est intolérable aujourd'hui, c'est la montée de la violence politique - et pas seulement politique - à laquelle on assiste, ce qui fait peur et honte (on ne peut d'ailleurs que se désoler de la médiocrité assez généralisée et souvent mêlée de pleurerie de notre personnel politique contemporain, ce qui explique en grande partie la situation actuelle).

Mais ce qui est particulièrement intolérable aujourd'hui, et ce qui exaspère sans doute une majorité de nos concitoyens, c'est que l'offre politique se réduit dramatiquement à trois blocs, tous trois *extrémisés* - en ce sens qu'ils sont intolérants et populistes et souvent radicalisés dans leurs idées et dans leurs comportements - : un bloc de gauche extrémisée, sous la férule de Jean-Luc Mélenchon, un bloc de droite extrémisée dominé par Marine Le Pen et un bloc de centre extrémisé, conduit par l'actuel Président de la République, cet « extrême centre » résultant lui-même non pas d'une addition des extrêmes mais au contraire d'une exclusion des extrêmes, de gauche et de droite (je pense ici aux réflexions de Pierre Serna et de Pierre Bouthillon).

Cela explique qu'on ne sache plus où placer le « front républicain » et que chaque bloc veuille « faire barrage » aux deux autres. Par ailleurs, le fossé entre les « élites politiques », à quelque bloc qu'elles appartiennent, et la majorité des citoyens ne cesse de s'élargir : les blocs politiques « extrémisés » font penser à des oligarchies, non seulement parce qu'en leur sein le pouvoir n'est détenu que par quelques-uns mais aussi parce qu'y domine très souvent une tyrannie de minorités, ceci et cela étant absolument contraires à la démocratie ; et un mur d'incompréhension s'élève toujours plus haut entre les élites intellectuelles, médiatiques, culturelles et artistiques et le peuple des couches populaires et des classes moyennes (voir annexe 1).

De surcroît, les élections vont se dérouler dans un contexte économique et social on ne peut plus défavorable, ce qui rend totalement irréalistes, voire même insensés, les programmes économiques des trois blocs (voir annexe 2).

Au total, notre démocratie est attaquée par les pathologies des extrêmes et notre République n'est plus vraiment en mesure de défendre ses valeurs et ses principes, en particulier celui de la laïcité (je renvoie au livre collectif paru en 2006 aux éditions de La Dispute : « Démocratie aux extrêmes ; sur la radicalisation politique »).

Le pacte social est défait, la société en est gravement malade, l'État est trop absent et/ou inopérant et la nation n'est plus vraiment synonyme de « peuple » dans un sens politique du terme, comme à l'époque de la Révolution française (n'oublions pas la signification profonde d'« assemblée nationale » donnée le 17 juin 1789 : on peut même considérer que la Révolution française commence vraiment ce jour-là, c'est-à-dire quand, un mois après la réunion à Versailles des états généraux, les députés du tiers état, considérant qu'ils représentaient les « quatre-vingt-seizième centièmes au moins de la nation » se proclament « Assemblée nationale ». Ils font acte de souveraineté en matière d'impôt et décident d'élaborer une constitution limitant les pouvoirs du roi, décision proprement révolutionnaire : la souveraineté réside désormais non plus dans la personne du monarque mais dans la nation qui l'exerce par l'intermédiaire de représentants qu'elle choisit).

La conclusion à ce bref billet, on peut la trouver dans l'éditorial que Riss a donné dans Charlie Hebdo hier, mercredi 26 juin.

Qu'il me soit donc permis de le reproduire in extenso :

Édito

Si « Charlie Hebdo » n'en parle pas, qui le fera ?

RISS

Dans quel état la France, la gauche et la droite sortiront-elles de cette crise politique inédite ? C'est la quatrième fois qu'on vous fait le coup du « front républicain » contre l'extrême droite. La première, c'était en 2002, quand Jean-Marie Le Pen était arrivé derrière Jacques Chirac. Au second tour, la gauche se résigna à voter Chirac. La même situation se répéta en 2017 et en 2022 entre Emmanuel Macron et Marine Le Pen. Combien de fois ce piège va-t-il être utilisé pour vous forcer à voter pour un candidat dont vous ne voulez pas ?

Contrairement aux précédents cas de figure, cette fois, vous ne votez pas pour un président, mais pour des députés. Ce n'est donc pas entre deux postulants que vous devrez choisir mais entre 4 011 candidats répartis sur tout le territoire, dans 577 circonscriptions. Rien à voir avec 2002, 2017 et 2022. Le « front républicain » n'a donc pas lieu d'être ! Au premier tour, on est libre de voter pour qui on veut. C'est seulement au second tour que cette question se posera peut-être.

Pour le moment, la gauche se présente unie sous la bannière Nouveau Front populaire (NFP). Que vaut cette coalition de circonstance, actuellement en deuxième position dans les sondages, derrière le RN ? On entend déjà des protestations contre ce qui ressemble à un hold-up politique, où, pour faire barrage à l'extrême droite, on met les électeurs de gauche en demeure de voter aveuglément pour les candidats présentés sous le label Nouveau Front populaire, dont on sait qu'il est cornaqué par les dirigeants de La France insoumise. Voter pour ce mouvement, est-ce voter pour la gauche ou pour La France insoumise ? Car La France insoumise ne représente qu'une partie de la gauche en France. Et elle a de plus en plus de mal à cacher ses divisions. Mais gare à celui qui ose le dire, il risque d'être écarté comme certaines figures historiques de ce parti ou, pire, d'être accusé de faire le jeu du RN et des fascistes.

Charlie Hebdo a toujours emmerdé le Front national et

d'ailleurs très dérangeant d'entendre autour de soi des gens autoproclamés de gauche exiger de nous que l'on vote aveuglément pour eux, au nom du prétendu « front républicain », et donc de nous taire sur la laïcité. Nous ne le ferons pas, car nous ne sommes inféodés à personne et nous défendrons toujours notre indépendance sur tous les sujets et en toutes circonstances.

Pourquoi insister sur cette question cruciale, mais que tout le monde évite ? Parce que, en politique, il faut distinguer entre ce qui est structurel et ce qui est conjoncturel. Augmenter le smic ou diminuer les impôts, ce n'est pas structurel, et un gouvernement peut redéfinir sa politique en fonction des circonstances. Le budget et les lois de finances sont discutés et votés chaque année, et peuvent être adaptés aux impératifs économiques et sociaux du moment. On voit ça tout le temps. Par contre, les règles de la laïcité, elles, touchent aux fondements mêmes de la démocratie. Elles ne sont pas négociables, et faisaient consensus depuis 1945. La gauche se veut l'héritière du Conseil national de la Résistance (CNR), où siégeaient des personnalités issues des différentes familles politiques. Certains candidats qui défendent ces valeurs sont peut-être de droite ou centristes. Et alors ? François Bayrou et Nicolas Sarkozy avaient bien témoigné en faveur de *Charlie Hebdo* lors du procès des caricatures, en 2006. Les heures tragiques de l'histoire de France imposent parfois de mettre de côté les divergences pour défendre les valeurs communes à tous, qui structurent durablement nos vies et notre pays. Nous vivons ces heures difficiles. Dans ces moments-là, pour le salut de notre démocratie, il n'y a pas de honte à se retrouver aux côtés de femmes et d'hommes qui ne pensent pas toujours comme vous sur d'autres sujets plus conjoncturels.

À gauche aussi, dans ce gloubi-boulga indigeste qu'est ce Nouveau Front populaire, il y a certainement des femmes et des hommes politiques respectables, qui n'ont jamais transigé avec les valeurs

**Votre liberté
n'est pas à vendre**

Charlie Hebdo a toujours emmerdé le Front national et continuera de le faire. Mais *Charlie Hebdo* emmerde aussi une gauche autoritariste qui voudrait nous tordre la main pour nous forcer à glisser dans l'urne le bulletin de vote en sa faveur. Votre liberté n'est pas à vendre, et dans l'isoloir, vous agirez comme bon vous semblera, n'obéissant qu'à votre conscience.

Ce qui se jouera dimanche, c'est 577 élections différentes. Il est absurde de suivre uniformément sur tout le territoire les consignes de vote d'un parti, quel qu'il soit, puisque aucune ne peut prendre en compte la diversité des situations de chaque circonscription.

Ce sera donc à vous, électeurs, de juger seuls, pas uniquement les programmes (dont on sait qu'ils ne sont jamais respectés), mais aussi la personnalité des candidats, leur parcours, leurs décisions et leurs déclarations passées. Ont-ils soutenu, après le 7 janvier 2015, *Charlie Hebdo* pour avoir publié les caricatures du Prophète? Ont-ils donné raison à Samuel Paty d'avoir voulu discuter avec ses élèves des caricatures du Prophète? Ont-ils voté des lois qui ont renforcé la laïcité à l'école. Ont-ils défendu le droit au blasphème? Sont-ils partisans de l'universalisme ou du communautarisme? Ont-ils déclaré que le combat des femmes iraniennes contre le port du voile était légitime? Ont-ils participé aux manifestations contre l'antisémitisme après les pogroms du 7 octobre 2023?

Les candidats qui se sont tenus à distance de ces combats ne sont pas fiables et ne méritent pas votre suffrage.

Car contrairement à ce qu'on vous fait croire depuis plusieurs jours, les revendications de la gauche ne se résument pas aux questions économiques. À chaque fois, c'est la même manipulation : on ne nous parle que de pouvoir d'achat et de hausse des prix, dans le but de faire diversion et de passer sous silence d'autres problèmes beaucoup plus sensibles, comme, par exemple, l'intolérance religieuse. « *La laïcité ne remplit pas le frigo* », entend-on à gauche. Mais le mariage pour tous non plus ne remplit pas le frigo, les droits des LGBT non plus ne remplissent pas le frigo et la lutte contre les violences faites aux femmes non plus ne remplit pas le frigo. Comme par hasard, c'est toujours à la laïcité qu'on fait ce procès absolument malhonnête. Si, dans votre circonscription, le candidat de gauche tient ce genre de raisonnement, ne votez pas pour lui. C'est une planche pourrie.

Dans cette campagne, les candidats ne se bousculent pas pour défendre la laïcité. Surtout à gauche. Si *Charlie Hebdo* n'en parle pas, qui le fera? L'histoire de *Charlie* nous l'impose, et on ne pourrait plus se regarder dans une glace si on se taisait. C'est pour nous une obligation morale. Il est

tiques respectables, qui n'ont jamais transigé avec les valeurs que nous venons d'évoquer. Ils méritent votre voix. À vous de les identifier et de bien les juger.

Au premier tour, le choix sera plus large, donc plus facile. Mais au second tour, si le Rassemblement national se maintient et que le candidat de gauche qu'on lui oppose ne vous inspire pas confiance? La lutte contre le Rassemblement national ne nous oblige-t-elle pas à voter quand même pour des candidats qui sentent le gaz, ce qui malheureusement ne manque pas à gauche? Pas du tout! Vous avez parfaitement le droit de refuser de voter pour un candidat labellisé « de gauche » dont les idées sur les questions de laïcité seraient contraires aux vôtres. Pourquoi? Parce que ce n'est pas vous qui êtes à l'origine de cette situation. Parce que les seuls responsables de cette impasse sont les membres de ce Nouveau Front populaire qui ont validé les candidatures de personnages aux prises de position scandaleuses, aux déclarations hostiles aux valeurs pour lesquelles se bat *Charlie* depuis toujours. Il y a des candidats désignés par ce Nouveau Front populaire qui nous font honte, qui font honte à la gauche, par leur cynisme, par leur malhonnêteté intellectuelle, par leurs trahisons incessantes à l'égard des valeurs républicaines. Ils ne représentent rien de ce que vous êtes, alors ne votez pas pour eux. Ils ne vous méritent pas. Ce n'est pas à vous de rattraper les erreurs de la direction du NFP, en vous forçant à voter pour des usurpateurs qui osent prétendre représenter et diriger la gauche! Ne souillez pas votre carte d'électeur en votant pour des candidats sans foi ni loi, abusivement qualifiés « de gauche ». À la place, votez blanc ou nul. Vous en avez le droit. Dans l'isoloir, vous êtes souverain et n'obéissez qu'à votre conscience. Parce que vous êtes libre, à la fin, c'est vous qui décidez. L'enjeu de cette élection est double : s'opposer au Rassemblement national, mais aussi débarrasser la gauche de ceux qui la prennent en otage depuis des années. ●

Avant de voter, pour savoir si les candidats qu'on vous propose sont des escrocs de l'islamophobie, relisez Charb.

• Éd. *Les Échappés*, 93 pages, 13,90 euros, disponible sur abo.charliehebdo.fr



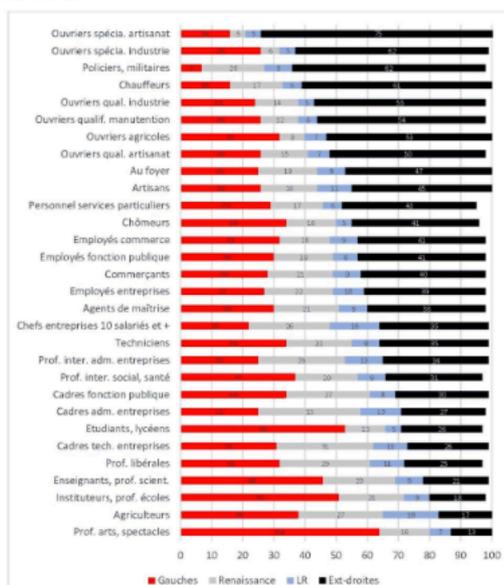
ANNEXE 1 sur les intentions de vote par catégorie professionnelle

Les intentions de vote au premier tour des élections législatives de 2024 par catégorie professionnelle (actifs et retraités) (%) et par grands ensembles politiques.

Source : Luc Rouban, Enquête électorale Cevipof, Fondation Jean Jaurès, Institut Montaigne, Ipsos, Le Monde, Radio France, France Télévisions, vague 6, juin 2024, échantillon N = 11 820.

Lecture : on a distingué quatre ensembles politiques : l'ensemble des gauches, l'ensemble Renaissance et centristes, l'ensemble LR et l'ensemble des extrêmes-droites (intentions de vote pour les candidats RN, Reconquête I, mais aussi LR en soutien au RN et les candidats de droite souverainiste). Ces regroupements permettent de mettre en lumière les rapports de force et le potentiel électoral pour le second tour.

Comme le graphique n'inclut pas les intentions de vote pour les « autres candidats », les totaux ne font pas toujours 100%.



ANNEXE 2 sur les programmes économiques des 3 blocs.

Ici même, sur ce site, plusieurs documents traitent des théories et des faits économiques, en particulier mon « Historique de l'euro » et les « Réflexions que suggère l'actualité » numéros 1 et 2.

Mais l'économiste Olivier Passet, Directeur des synthèses économiques chez Xerfi Canal, vient de consacrer trois vidéos aux programmes économiques des « trois blocs ».

En voici le contenu :

I- « PROGRAMME ÉCONOMIQUE DE « RENAISSANCE »

Comment faire pour incarner la continuité et susciter du désir quand le courant que l'on représente est devenu le point focal du mécontentement ? C'est le défi quasi impossible de Renaissance.

Face aux promesses de rupture des blocs concurrents, armés de promesses sociales fortes, il ne reste plus que la carte de la stabilité. Moi ou le chaos. C'est une carte qui peine à convaincre lorsque la politique raisonnable que l'on incarne est associée à l'une des plus fortes poussées de l'endettement depuis l'après-guerre. Mais elle dispose de quelques arguments dans le contexte de très forte incertitude géopolitique et financière qui caractérise l'économie mondiale depuis 2020 et quand les agences de notation sont aux aguets et quand la Commission européenne tire la sonnette d'alarme. *C'est donc la carte jouée par le parti présidentiel.*

Pause sur la politique de l'offre

Le programme Renaissance, c'est d'abord un statu quo implicite lourd de conséquences. Celui du maintien des réformes déjà actées : fiscalité, retraites, loi du travail, chômage, formation, etc. C'est la spécificité principale d'une plateforme dont la première singularité est de ne pas détricoter l'acquis libéral macronien. De l'aisance financière des entreprises, de la limitation des risques qui pèsent sur le capital

dépend tout le reste : l'emploi, les salaires, l'investissement, l'attractivité. Une politique de l'offre étant à infusion lente, elle a besoin de constance. La seule concession faite à la pression de l'opinion, c'est l'abandon de la thématique de l'accélération des réformes. Il s'agit maintenant de gérer l'acquis, sans pousser plus loin le bouchon.

Pause sur la politique de l'offre donc.

Il faut bien sûr un peu de changement dans la continuité. Le parti présidentiel ne peut ignorer le premier rang que tient la problématique du pouvoir d'achat dans l'opinion. Les mesures de soutien aux dépenses des classes moyennes et populaires sont bien en devanure du programme, mais avec un coût direct ou indirect limité pour les finances publiques. Avec

1/ l'extension de la prime de partage de la valeur, dite Macron, exonérée de charges fiscales et sociales pour les salariés gagnant jusqu'à trois fois le SMIC, avec un plafond porté à 10 000 € par an et une possibilité de mensualisation ;

2/ la baisse de 10 à 15% à partir de février 2025 des tarifs réglementés de l'électricité pour les entreprises et les particuliers ;

3/ le transfert des cotisations sociales des salariés vers la TVA pour augmenter les salaires nets ;

4/ l'exonération des frais de notaire pour les primo-accédants jusqu'à 250 000 euros ;

5/ la création d'un fonds de rénovation énergétique pour les classes moyennes et populaires, avec pour objectif la rénovation de 300 000 logements d'ici 2027.

6/ Et enfin, l'extension de la complémentaire santé solidaire à 1 euro par jour aux retraités, étudiants, indépendants et demandeurs d'emploi sans mutuelle.

Il ne peut ignorer non plus l'urgence écologique. C'est même là que figure l'objectif le plus ambitieux du programme... si ambitieux d'ailleurs qu'il peut être suspecté d'irréaliste : 20% de réduction des émissions de gaz à effet de serre à horizon 2027, c'est héroïque. D'autant que le programme s'en remet exclusivement à l'investissement dans le nucléaire et les énergies renouvelables pour atteindre ses fins... autant dire des processus de longue haleine, ne commettant pas l'imprudence de jouer les taxes. L'ambition risque de surcroît d'être contrariée par le reflux des prix de l'énergie.

Capitaliser sur la peur des concurrents

Mais c'est sur la peur que peuvent susciter le RN et le nouveau front populaire en matière de crédibilité budgétaire que Renaissance entend surtout capitaliser. Il ne lui en faut pas beaucoup pour cela :

1/ la confirmation d'un moratoire sur les hausses d'impôt et

2/ 10 milliards d'économies budgétaires supplémentaires en plus de celles déjà actées.

Même flou que les autres sur le chiffreage ; même absence de bouclage véritable... mais partant de promesses bien moins coûteuses et surdimensionnées que les coalitions concurrentes... cela suffit à créer par contraste un sentiment de sérieux.

Le programme de Renaissance, c'est au fond du « en même temps homéopathique ». Un peu de pouvoir d'achat, un peu de consolidation budgétaire (plus postulée qu'avérée) et un volontarisme écologique qui n'engage rien d'autre que ce qui est déjà acté... Cela s'appelle de la prudence. Et à défaut de rêve, c'est le fonds de commerce sur lequel le parti présidentiel espère déclencher un vote, un vote de résignation à défaut d'être d'adhésion.

II- LE PROGRAMME ÉCONOMIQUE DU NFP

Matraquage fiscal et le risque de sanction par les marchés, c'est la grande peur qui entoure le programme du nouveau front populaire. Mais avant de se lancer dans l'examen des moyens et de leurs effets, interrogeons-nous sur le diagnostic et les fins qui sous-tendent ce compromis.

Pour dire les choses sommairement :

- La France est confrontée à une triple urgence, sociale, écologique et industrielle qui exige de mobiliser des ressources financières pérennes.
- Le marché et la finance se sont révélés inefficaces en matière de réorientation industrielle et climatique de l'économie ; c'est donc à l'État d'être le maître d'œuvre de ces transformations.
- La sous-valorisation des salaires, en bas de l'échelle, démobilise le travail et pénalise in fine les entreprises aussi bien en termes de débouchés que de recrutement.

• Le recours disproportionné à la dette a pour première cause la sous-imposition du capital et de ses détenteurs.

Bref, pour que l'État soit moins submergé financièrement par l'urgence sociale et puisse réorienter ses dépenses sur l'investissement, social, écologique, industriel, il faut que les entreprises en fassent plus en matière de distribution primaire du revenu.

Face à cela, quels sont les principaux leviers d'action proposés ?

D'abord, celui de la planification industrielle et écologique, avec plusieurs axes : l'indépendance stratégique sur les domaines des semi-conducteurs, des médicaments, des technologies de pointe, de la voiture électrique, des panneaux solaires ; la structuration de filières françaises et européennes dans le renouvelable, de l'amont à l'aval. Avec une priorité concernant l'éolien en mer. L'objectif de sortie du nucléaire de LFI est abandonné.

Deuxième levier, l'investissement public, avec un gros plan de construction : logement social et isolation thermique notamment. Avec aussi un renforcement des capacités de la santé et l'éducation par plus de postes, plus de rémunérations et moins de déserts administratifs.

Troisième levier, réformer la finance et la gouvernance d'entreprises : par la création d'un pôle public bancaire associant la CDC et la BPI, dédié aux besoins sociaux et environnementaux ; par zéro financement bancaire des énergies fossiles ; par l'augmentation des réserves des banques pour faire face aux risques climatiques ; par l'incorporation d'un tiers de salariés dans les conseils d'administration ; par le conditionnement des aides aux entreprises au respect de critères environnementaux et sociaux.

Quatrième levier le plus médiatisé : booster l'offre de travail et la consommation en revalorisant les bas revenus. Avec notamment une revalorisation de 14% du SMIC, une hausse de 10% du point de la fonction publique, l'alignement du minimum retraite (dit contributif) sur le SMIC, l'indexation des salaires sur l'inflation ou la suppression de la taxe Macron de 10% sur l'énergie... et bien sûr la retraite à 60 ans.

La facture est très lourde. Pour l'État d'abord, avec un flou sur le chiffrage et le timing : pour y répondre la coalition revendique un financement par l'impôt... Les majorations étant concentrées sur les plus hauts revenus et patrimoines : progressivité accrue de l'IR au-dessus de 4 000 euros de revenu ; progressivité de la CSG ; rétablissement et élargissement de l'ISF ; cotisations sociales sur les dividendes, les rachats d'actions, l'épargne salariale, la participation. *Deuxième cible : les grands groupes*, avec une taxation des superprofits, (IAA, grande distribution notamment et plus au plan européen). Enfin quelques taxes écologiques résiduelles, notamment sur le kilométrage des produits importés.

Un pari à 50 milliards d'euros.

Côté entreprise, c'est d'abord un choc salarial, avant d'être fiscal, puisqu'il y a statu quo sur l'IS et les impôts sur la production. Elles doivent néanmoins compter avec une hausse graduelle des cotisations vieillesse et la taxation au moins partielle des heures supplémentaires. Conscient du risque de fragilisation des PME, le nouveau Front ouvre la possibilité d'une modulation selon le type d'entreprises, d'une protection de la sous-traitance, et d'un accompagnement financier des TPE/PME.

Face à ce programme, toujours la même controverse historique. Soit la volonté initiale s'étiolera dans le jeu des compromis entre les 50 nuances du nouveau Front. Soit l'intention de rupture initiale viendra se désintégrer sur le mur de l'argent et de la compétitivité. Sans entrer dans ce débat trop rabâché, s'il fallait retenir une seule question, c'est celle-ci : dans un contexte historiquement tendu des finances publiques, plus d'impôts fait-il plus de rentrées fiscales ? L'intention de financer le modèle français par de l'impôt équitable est louable. Mais augmenter la part des salariés rémunérés au SMIC, cela réduit le rendement des cotisations sociales quasi inexistantes à ce niveau de salaire, augmenter la masse salariale c'est diminuer les entrées d'IS ; taxer le capital, c'est taper sur l'assiette la plus volatile. Bref, miser sur 50 milliards de rentrées fiscales immédiates est héroïque. Et se louper sur ce pari, aujourd'hui et maintenant, une erreur qui ne pardonne pas.

III- LE PROGRAMME ÉCONOMIQUE DU RN

Ne partons pas bille en tête sur le caractère financièrement insoutenable du programme économique du RN. C'est le parti-pris habituel des commentateurs et à vrai dire, il pourrait s'appliquer à la plupart des

programmes qui misent d'abord sur leur succès pour s'autofinancer. Demandons-nous d'abord ce qui est prioritairement visé dans ce programme aux allures de souverainisme social.

Le cœur de cible symbolique du RN, ce sont les petits et les moyens revenus, côté ménages, les petites et moyennes entreprises côté offre. Avec deux priorités qui structurent la politique économique : le pouvoir d'achat, l'entrepreneuriat.

Question subsidiaire, aux dépens de qui et de quoi se bâtit cette politique... du moins en apparence ? Des grandes fortunes, des grandes entreprises, du climat, des étrangers, de l'Europe, du long terme. Cela a le mérite d'être simple et de prendre à contre-pied l'imaginaire macronniste soupçonné de s'intéresser en priorité aux premiers de cordée (champions du CAC 40, start-up nation, détenteurs de patrimoine, etc.), et de sanctionner les chômeurs, les carrières longues et pénibles, les décrochés du système. Il faut mettre cependant beaucoup de conditionnel à ce programme non stabilisé encore. L'écart risque d'être significatif entre ce qui est proposé et ce que permettra la contrainte budgétaire très tendue du moment ; et surtout l'état du droit constitutionnel, de nombreux dispositifs risquant de buter sur le principe d'égalité devant la loi.

Soutien ciblé sur le pouvoir d'achat et stratégies pour stimuler l'offre

Le soutien au pouvoir d'achat, notamment au bas et au milieu de l'échelle, devrait passer a priori par plusieurs leviers :

1. la baisse de la TVA sur l'énergie et les produits de première nécessité ;
2. la suppression des charges sociales sur les augmentations de salaires, jusqu'à 10% pour les rémunérations inférieures à 5 000 euros par mois ;
3. la suppression de l'impôt sur le revenu pour les moins de 30 ans ;
4. une priorité d'accès à l'emploi public et au logement pour les citoyens français ;
5. l'abolition quasi-intégrale des droits de succession sur les classes moyennes et les classes populaires ;
6. une sortie du marché européen de l'électricité pour faire bénéficier le consommateur du coût national de production ;
7. l'abolition de la redevance avec la privatisation de l'audiovisuel public ;
8. enfin, même si la retraite à 62 ans n'est plus mise en avant, on peut supposer qu'un geste sera fait en direction des carrières longues, ceux ayant commencé à travailler avant 20 ans.

Côté offre, la cible est le petit patron : avec une baisse des impôts sur la production, centrée sur les PME, TPE ; un allègement des impôts sur les transmissions d'entreprises ; une exonération d'IS durant 5 ans pour les jeunes entrepreneurs ; un accès prioritaire aux commandes publiques françaises pour les entreprises nationales, doublé d'un grand flou sur d'éventuelles autres mesures protectionnistes.

L'illusion d'un programme favorable aux classes moyennes

Sur le papier, le RN prétend taxer d'abord le haut de la pyramide des revenus et de la richesse : impôts sur les superprofits des entreprises et sur le patrimoine financier des ménages (incluant les assurances-vie et autres placements). Tout cela étant doublé d'une lutte contre la fraude et l'évasion fiscale. Le parti ne s'encombre pas non plus d'un cahier des charges environnemental contraignant : jamais ne sont évoqués la sortie des énergies fossiles ou la neutralité carbone ; l'écologie version RN met le cap sur le nucléaire de nouvelle génération ou l'hydrogène et torpille les énergies renouvelables avec un refus de construction de nouvelles éoliennes et le démantèlement du parc existant. C'est aussi une renégociation de la contribution française à l'UE et le refus de nouveaux impôts européens. C'est l'exclusion des étrangers ayant travaillé moins de 5 ans en France de certaines prestations sociales et la limitation de l'immigration. Ce programme est-il aussi favorable aux classes moyennes qu'il le prétend ? Non. Les grosses fortunes immobilières, les hauts revenus énergivores y trouvent leur compte notamment. Est-il bien financé ? Non. Joue-t-il le présent au détriment du long terme ? Oui. Regorge-t-il de faux cadeaux fiscaux déjà largement entérinés (notamment sur les transmissions) ? Oui. Est-il blindé du point de vue constitutionnel ? Non. Effraie-t-il vraiment les grands intérêts économiques ? Non. Sauf qu'il a l'apparence pour lui et les arguties d'experts contre lui, autrement dit la langue absconde d'une élite inaudible. S'aventurer sur le terrain de la déconstruction rationnelle est peine perdue. La pédagogie de la peur, du déclin et du "no alternative" utilisée par les gouvernements successifs depuis des décennies a fini par enfanter ce qu'elle devait enfanter. Un bras d'honneur qui ne se combat pas en quelques semaines. Pierre Veltz avait parlé d'économie désirable... seule antidote véritable aux convulsions de l'époque... mais cela ne s'écrit pas en 15 jours ».

COMPLÉMENT : entre les deux tours des élections législatives, paraissent le vendredi 5 juillet deux études sur l'état de l'économie française.

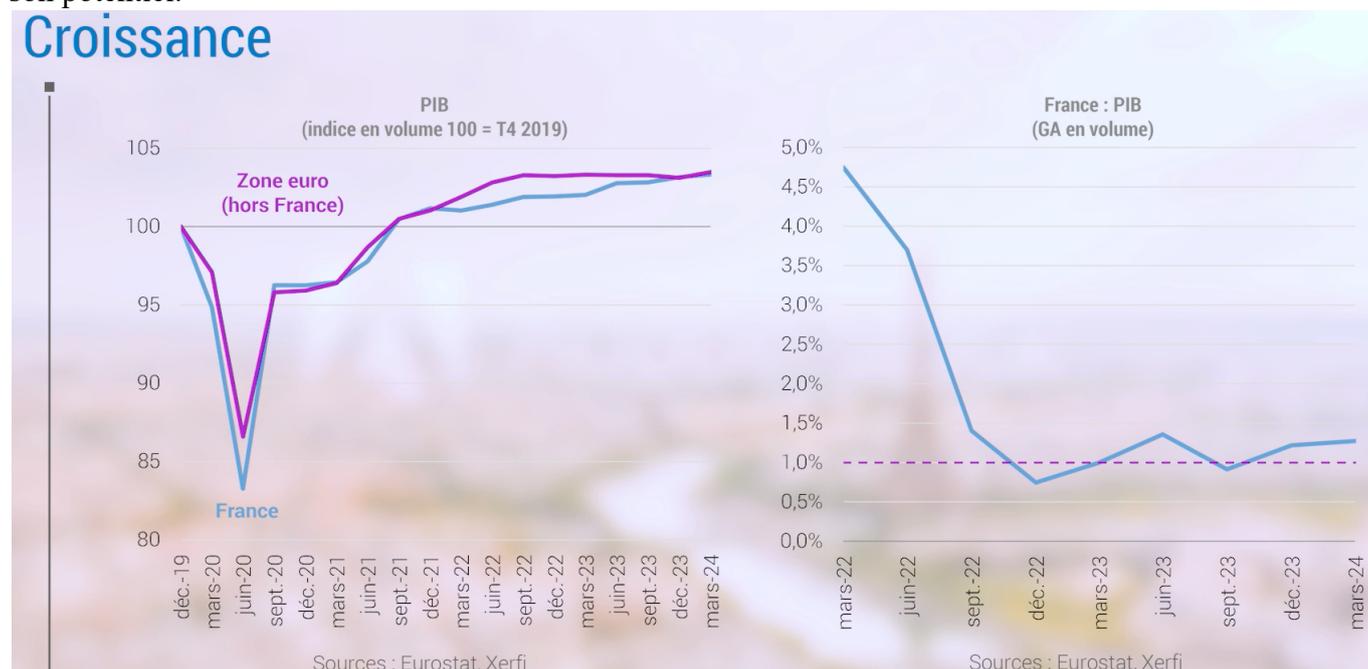
1- L'étude d'Alexandre Mirlicourtois, Directeur de la conjoncture et de la prévision de Xerfi ; dont voici le contenu de la vidéo :

« La période électorale ouverte depuis le 9 juin dernier a très peu laissé de place au débat sur la situation économique du pays, pourtant essentiel pour évaluer les programmes.

Cinq thèmes sont, a minima, incontournables.

Le premier thème concerne la croissance.

En prenant le 4ème trimestre 2019 comme point de départ, juste avant le début de la crise de la Covid, la performance française ne se distingue pas de celles des autres pays de la zone euro. En resserrant ensuite sur les deux dernières années, le constat est celui d'un rythme de croissance proche de 1%, soit autour de son potentiel.



De ces observations, deux conclusions se dégagent.

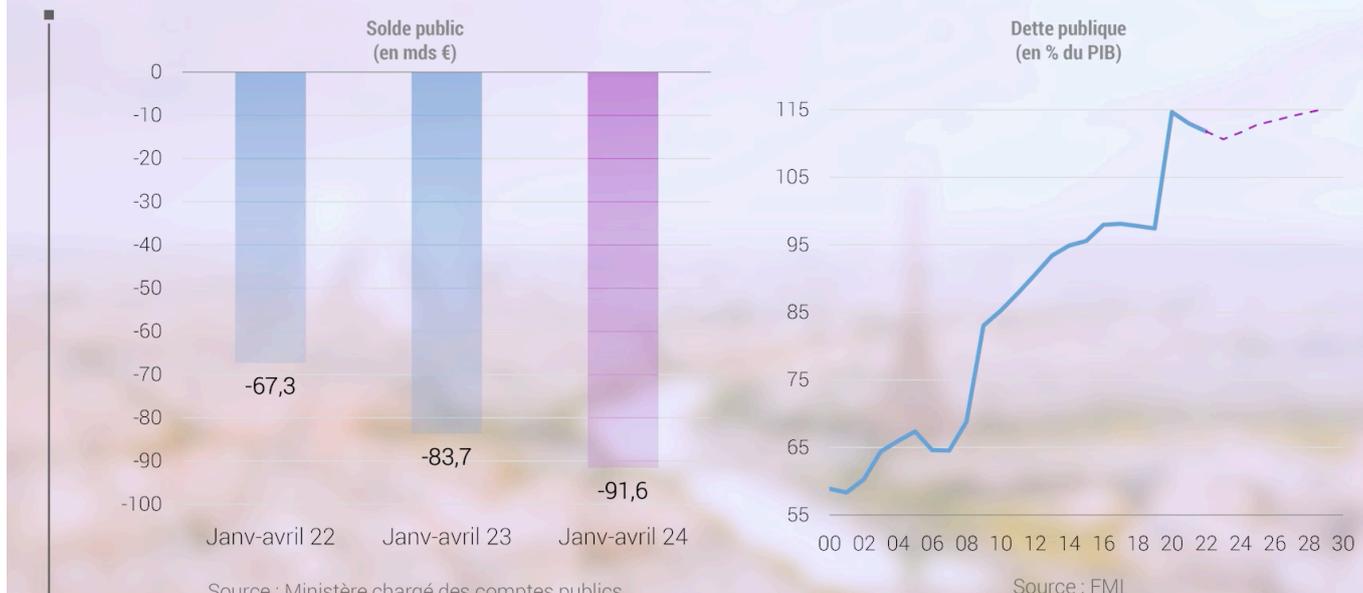
L'efficacité du "quoiqu'il en coûte" à la française n'est pas claire bien que la France ait été l'un des pays les plus généreux, ce qui a laissé des traces dans les comptes publics.

Le manque de vigueur de l'activité depuis 2022 n'est pas dû à une conjoncture dégradée mais à la faible capacité de l'économie française à créer des richesses, confirmant un problème d'offre persistant malgré quelques progrès.

La France ne peut plus laisser filer son déficit public

Le chapitre finances publiques révèle une situation alarmante. Les données de Bercy montrent un nouveau dérapage du déficit public sur les 4 premiers mois de l'année à près de 92 milliards d'euros. Aussi, selon le FMI, la France et l'Italie sont les deux seules économies dont le taux d'endettement public soit à la fois supérieur à 110% du PIB et voué spontanément à s'alourdir au cours des 5 prochaines années.

Finances publiques



Ce n'est pas de bon augure, d'autant que la dette publique française est majoritairement détenue par des investisseurs étrangers qu'il faut rassurer sous peine de voir grimper les taux. Relèvement des prélèvements obligatoires et/ou réduction des dépenses publiques sont les deux seules options. Celle de laisser filer le déficit n'en est plus une, la France est sous procédure pour déficit excessif avec Bruxelles comme arbitre.

Un système productif globalement sous tension

Le troisième volet concerne l'état de santé du système productif. Le diagnostic est plus nuancé. Des signes de vulnérabilité sont apparus, révélés notamment par la flambée des défaillances. Elles se rapprochent de leurs records historiques avec cette inquiétude en plus : ce sont les entreprises de plus de 10 salariés les plus touchées.

Défaillances d'entreprises

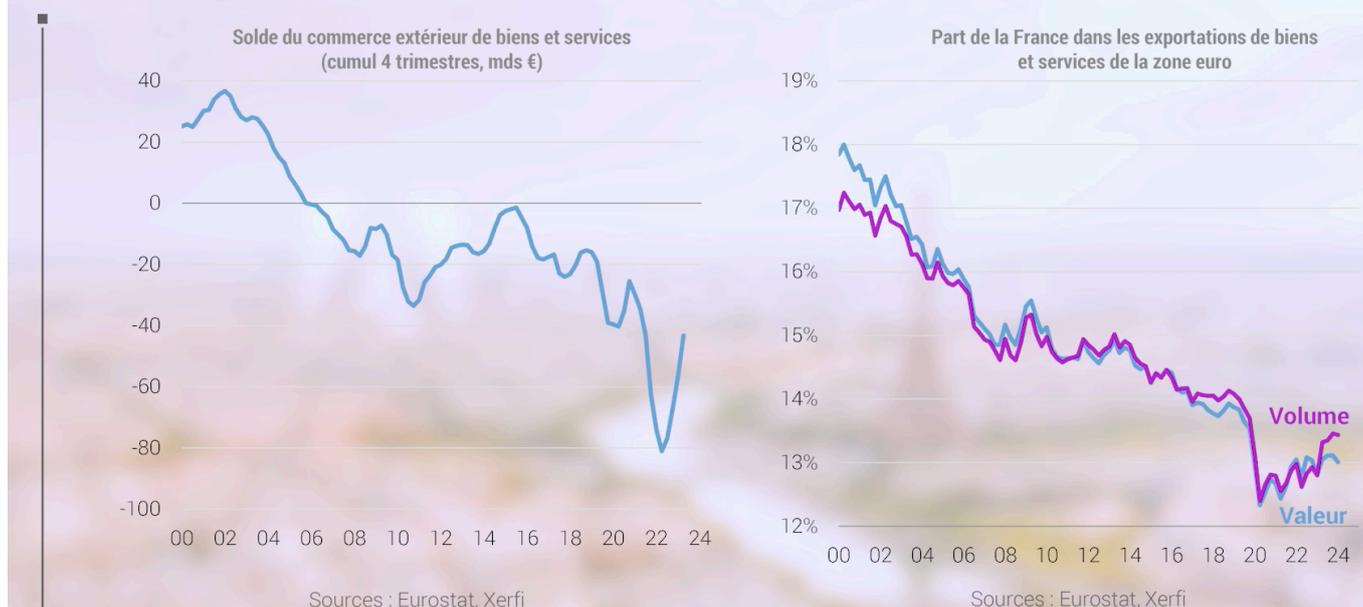


La poursuite du rattrapage du retard des défaillances et la forte augmentation des créations d'entreprises entre 2016 et 2021 l'expliquent plus que la fragilisation financière des sociétés. Mais attention, les trésoreries semblent à nouveau plus tendues.

En revanche, même très partielles, les retombées des efforts en matière de politique de l'offre, pro-business pour faire simple, commencent à être perceptibles. La France ouvre, et c'est nouveau, plus d'usines qu'elle n'en ferme ; le déficit du commerce extérieur de biens et services se réduit après avoir

touché le fond ; la part des exportations françaises dans celle de la zone euro, qui avait décroché avec la pandémie alors qu'elle s'était stabilisée depuis 2017, se redresse.

France : commerce extérieur



Idem côté valeur ajoutée. La désindustrialisation relative vis-à-vis du reste de l'Europe est stoppée. Enfin, signe d'une compétitivité retrouvée, l'emploi industriel se redresse et a mis fin à son hémorragie.

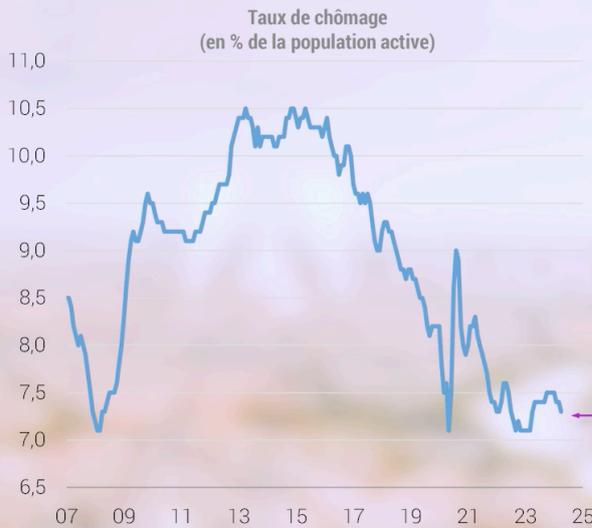
Industrie manufacturière : emploi salarié (en milliers)



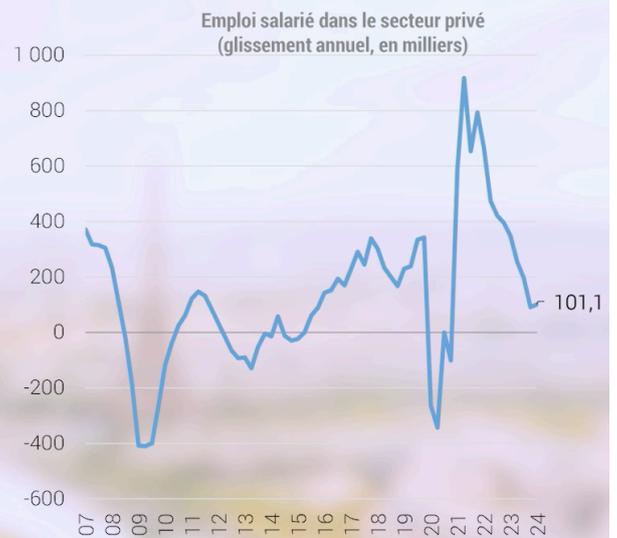
Marché du travail et pouvoir d'achat forment une autre rubrique.

Parmi les évolutions les plus spectaculaires, la forte diminution du taux de chômage et son corollaire, le boum des créations d'emplois, en dépit de quelques ratés ou à-coups. Le cap a été maintenu au 1er trimestre avec encore plus de 100 000 créations nettes dans le privé et, une fois n'est pas coutume, le diable ne se cache pas dans les détails. Les créations nettes depuis la fin 2019 se concentrent sur les CDI et les contrats en alternance, pas sur les formes les plus précaires. La dynamique est la même sur un an.

France : marché du travail

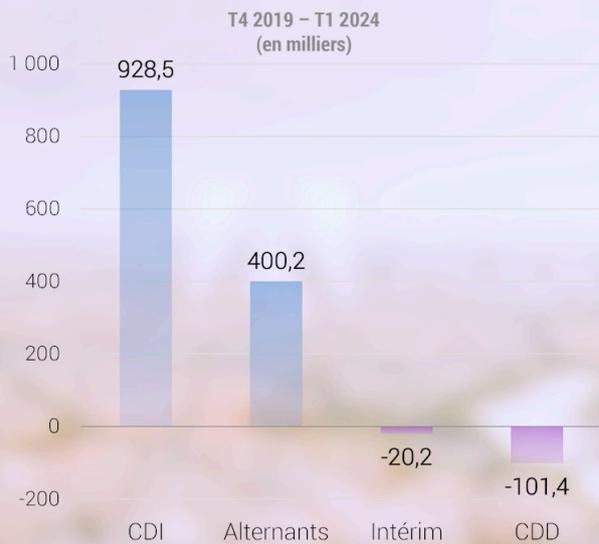


Sources : Eurostat, Xerfi

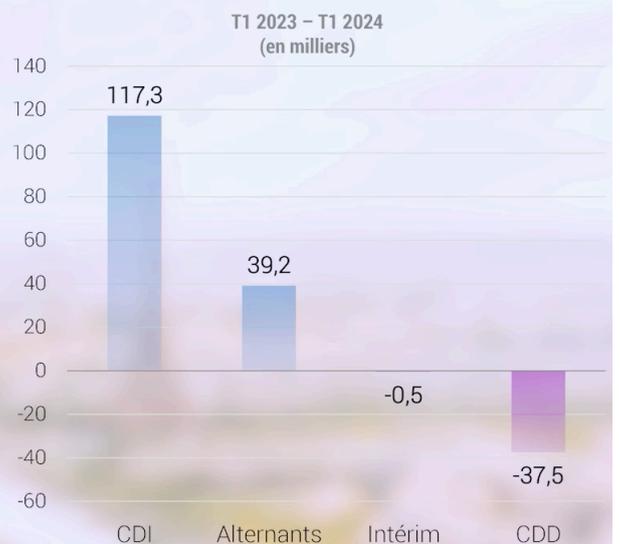


Source : Insee

Les créations nettes d'emplois salariés par contrat



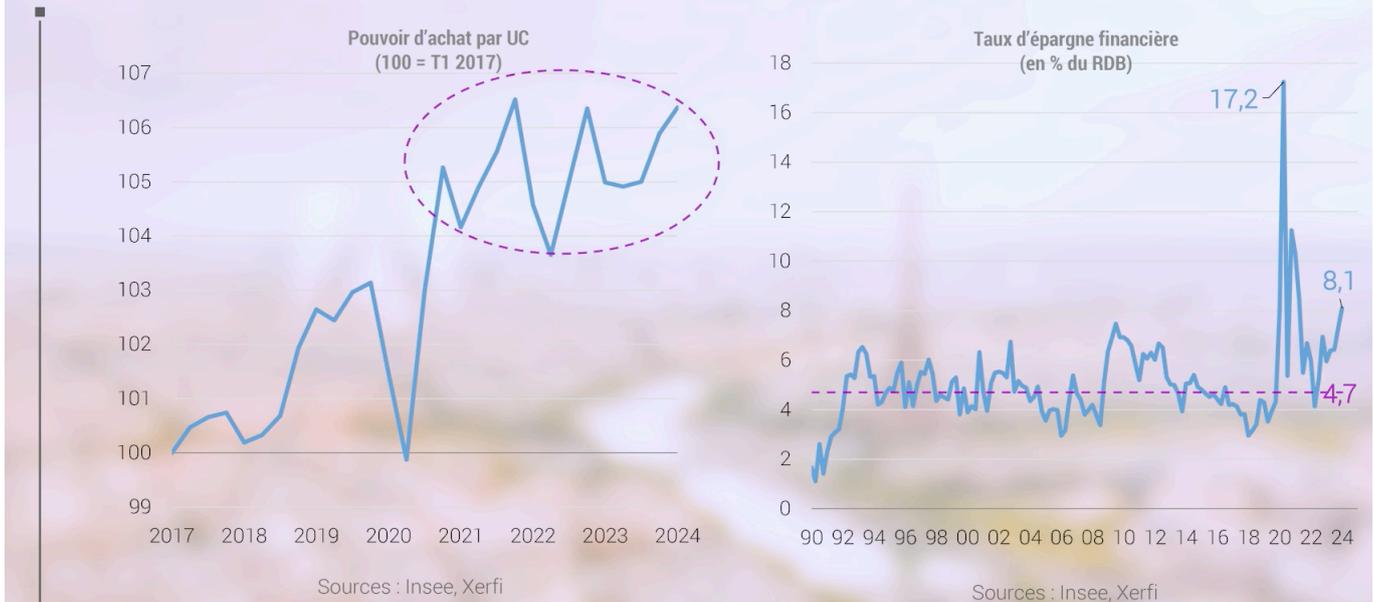
Source : Rexecode



Source : Rexecode

Côté pouvoir d'achat, l'évolution est moins flatteuse. Sans réelle tendance depuis 2021, il varie par à-coups. Derrière cette observation moyenne, la disparité est très grande : les plus aisés ayant été aussi les mieux lotis. C'est l'une des explications du maintien d'un taux d'épargne financière exceptionnellement élevé avec un montant record de 6 000 milliards d'euros de l'encours des placements financiers des Français, un véritable trésor de guerre.

Pouvoir d'achat et taux d'épargne des ménages



Chapitre de fin : la France à l'arrêt !

Incertitude radicale, sidération, peu importe, la dissolution de l'Assemblée nationale a pris tout le monde de court et stoppé net l'activité économique. Cela fait évidemment aussi partie du diagnostic. Un diagnostic qui ne laisse pas la place aux mesures les plus radicales des programmes proposés ».

2- « Le bilan de 7 ans de “macronisme“, de politique économique en France » établi par Patrick Artus (Flash Economie n°2)

En voici la synthèse :

« On peut distinguer dans les politiques économiques menées par Emmanuel Macron :

- des politiques qui ont été couronnées de succès : réformes fiscales (flat tax, réforme des retraites, politique industrielle, réforme de l'apprentissage) qui ont abouti à une hausse de l'investissement des entreprises et du taux d'emploi, à un début de redressement de l'industrie, à une hausse de l'attractivité de la France ;
- les politiques qui n'ont pas été menées alors que cela aurait été nécessaire : absence de réforme du système éducatif (avec la baisse du niveau scolaire des enfants), faiblesse des incitations à investir davantage dans les nouvelles technologies, faiblesse des dépenses de Recherche et Développement (l'investissement en nouvelles technologies et les dépenses de R&D sont restés anormalement faibles d'où le recul de la productivité), politique du logement ne corrigeant pas l'insuffisance du nombre de logements.

On peut dire de manière synthétique que la politique économique “financière et fiscale“ a été couronnée de succès, mais que des lacunes graves ont persisté dans les politiques économiques “éducative, technologique et logement“ ».



**DEUXIÈME PARTIE : EXTRAITS
DE L'« HISTOIRE DES IDÉES POLITIQUES » d'Olivier NAY**

MILITANTISMES INTELLECTUELS ET NOUVELLES RADICALITÉS

Au cours des années 1970, la critique de la société moderne et de ses valeurs connaît de nouvelles évolutions. Depuis quelques années déjà, la lutte pour les droits civiques aux États-Unis, la critique de la culture de masse et de la société de consommation, le rejet de l'idéologie technicienne, les aspirations libertaires de la gauche intellectuelle et la diffusion de la pensée postmoderne ont ouvert de multiples chantiers de réflexion sur les excès de la société bourgeoise, conservatrice et productiviste. Malgré le renouvellement de la pensée critique, la compréhension des grandes luttes sociales continue de s'appuyer, en Europe, sur une lecture de l'histoire héritée du marxisme.

WWW.Christian-...

Tout en se dégageant des interprétations rigides du mouvement historique, l'explication marxiste de la conflictualité, centrée sur les rapports économiques de classe, s'est diffusée dans les années 1950-1960 par le biais des sciences sociales. En Italie et en France, elle continue d'inspirer les programmes des partis de gauche et des syndicats. Elle est même au cœur du compromis historique de l'État-providence d'après-guerre, assumant un fonctionnement libéral de l'économie au prix de concessions importantes en faveur des salariés (protection sociale, hausses salariales, droit du travail, accès à la consommation). Certes, la pensée de gauche s'ouvre à une grande diversité de thèmes sociaux et culturels (voir plus haut). Mais elle continue de faire prévaloir un imaginaire politique centré sur la révolution. Elle poursuit toujours l'ambition de la rupture avec le capitalisme. Elle persiste à penser la conflictualité historique comme le résultat d'une vaste confrontation entre des classes sociales dont les intérêts sont déterminés par l'inégale répartition des richesses au sein de l'économie capitaliste. L'opposition entre le capital et le travail, notamment, demeure la clé d'interprétation de l'ensemble des luttes sociales menées dans le cadre de la société libérale.

Au tournant des années 1960 et 1970, la critique intellectuelle se déplace néanmoins sur d'autres terrains, en lien avec les nouveaux mouvements sociaux. Ces mouvements se focalisent sur des enjeux spécifiques plutôt que sur un vaste projet de transformation de la société. Les nouvelles revendications portent sur l'amélioration de la qualité de la vie, le respect des droits et l'exigence d'une plus grande liberté. Portées par les nouvelles générations, elles trouvent des expressions variées dans l'aspiration à la liberté culturelle, le féminisme, la protection de la nature, la lutte contre le racisme, la défense des droits culturels et la critique de l'impérialisme. Elles dénoncent les formes d'oppression ancrées dans les pratiques sociales et culturelles, alors que dans la première moitié du siècle, la critique ouvrière se concentrait essentiellement sur les inégalités liées au travail et à la répartition des richesses. Elles font notamment émerger la question de l'identité comme un enjeu structurant des conflits sociaux : le droit à l'expression culturelle de la jeunesse, le combat pour les femmes, la reconnaissance des droits des minorités sexuelles, la lutte contre les discriminations à l'égard de communautés ethniques, ou encore la critique postcoloniale, représentent une part de plus en plus importante des mobilisations dans les dernières décennies du xx^e s.

À l'aube du xxi^e s., l'essor des revendications centrées sur les droits et la culture s'accompagne de la montée en puissance d'autres critiques de la société capitaliste. Nés dans les années 1970, les mouvements écologistes aspirent à un changement radical de société. Dénonçant les logiques prédatrices des modèles de développement hérités de la société industrielle, la nouvelle éthique environnementale et le militantisme écologique dénoncent les dégradations irréparables sur la nature résultant de la croissance des activités humaines. Seuls l'abandon de la logique productiviste et l'arrêt de la surexploitation des ressources naturelles sont susceptibles d'assurer la survie de l'ensemble des espèces vivantes. Sur le plan éthique, cette transformation exige de reconsidérer la place des communautés humaines dans leur environnement et de construire de nouvelles considérations morales sur la nature.

L'entrée dans le nouveau siècle voit également ressurgir la question sociale. Une critique du capitalisme se construit au sein des mouvements transnationaux nés à la fin des années 1990. Ce nouvel anticapitalisme dénonce la pauvreté, les inégalités et les nouvelles formes d'exclusion générées par la mondialisation économique. Il invite à la multiplication des résistances contre les pratiques du capitalisme mondialisé et l'impérialisme des grandes puissances. Il envisage la justice sociale dans le cadre d'une « justice globale » mettant fin aux logiques de prédation et d'accumulation du capital dans la nouvelle économie-monde. Il prend la défense des « communs » pour que les ressources essentielles à la vie humaine puissent être réappropriées par les communautés selon des logiques de partage et de solidarité.

Enfin, les années 2000-2010 voient émerger une critique radicale de la démocratie libérale. Les nouvelles pensées dissidentes dénoncent la tendance du gouvernement représentatif à la confiscation du pouvoir au profit de l'élite dirigeante. Dans ce contexte, un nombre croissant d'intellectuels estiment que l'effacement des citoyens de la vie des institutions témoigne de l'épuisement des principes de la démocratie électorale. Ils étudient les conditions d'une démocratie instituante redonnant un pouvoir d'expression directe à la multitude des gens ordinaires. Si l'exigence d'égalité reste pour eux un horizon central de la démocratie, il n'est plus question de l'imposer par la voix d'un socialisme autoritaire. C'est désormais dans l'approfondissement des libertés, de l'autonomie et des différences qu'il est possible d'envisager l'émancipation sociale.

(...)

La critique de l'oligarchie au pouvoir

Les théories critiques de la démocratie libérale refusent de considérer la crise des institutions représentatives comme l'expression d'une désertion civique et d'un refus de la politique. Elles rejettent l'interprétation tocquevillienne selon laquelle les citoyens sont enclins à se replier sur la sphère privée dès lors qu'ils ne voient plus l'intérêt de participer à la vie publique.

Une telle interprétation conduit l'historien Marcel Gauchet, par exemple, à analyser les nouvelles formes de conflictualité dans la société comme le résultat de l'individualisation croissante des rapports sociaux, la privatisation des attentes et la dégradation du débat civique. Ces transformations contribuent selon lui au déclin de l'adhésion aux institutions représentatives, de plus en plus associées à des hiérarchies et des contraintes faisant obstacle à l'affirmation de la singularité de chacun (*La Démocratie contre elle-même*, 2002). Dans le même sens, le philosophe Pierre Manent estime que l'affaïssement de l'idée démocratique doit s'entendre comme un renoncement politique. Il est le résultat d'une conception de la démocratie réduite à n'être plus qu'un lieu de gestion. Selon lui, les gouvernements

sont devenus des producteurs de règles qui envahissent la cité. Ces règles éloignent chaque jour un peu plus les citoyens de la vie des institutions. L'une des manifestations de l'effacement du politique est le rejet systématique du gouvernement représentatif, jugé désormais illégitime en dépit de sa désignation par l'élection. Une autre conséquence est le discrédit porté à l'idée nationale, alors même que la nation reste le creuset de la vie collective (*La Raison des nations*, 2006).

Les théories critiques du libéralisme contestent ces interprétations. Au cœur de ce que l'on appelle souvent la « gauche radicale », elles interrogent les limites des institutions libérales et dénoncent les insuffisances du gouvernement représentatif. Pour les intellectuels critiques, la société libérale met en avant l'égalité juridique des citoyens pour justifier du caractère démocratique de son régime parlementaire. Mais cette égalité formelle n'empêche en rien la captation du pouvoir par les élites qui dominent la société. Le droit de vote et l'élection au suffrage universel constituent des fictions juridiques qui sont mises en avant pour camoufler le caractère inégalitaire de la société. Ils sont des « droits formels » accordés aux citoyens, non pour leur donner la possibilité concrète de participer, mais pour les inciter à ne point se rebeller. La pensée de la gauche radicale dénonce l'illusion de l'ouverture politique vantée par la société libérale, dans laquelle domine une minorité au pouvoir profitant de sa maîtrise des règles sociales et des logiques de l'entre-soi. D'une manière générale, quatre grandes critiques émergent des sciences sociales et de la théorie politique : l'usurpation du pouvoir, la mystification du droit, la naissance d'une gouvernementalité néolibérale, la dépossession du politique par les intérêts privés.

Les mécanismes de l'exclusion politique

Les études critiques tentent de rendre compte des inégalités structurelles permettant aux classes sociales supérieures, au sein de la société libérale, de s'accaparer les positions de pouvoir. Pour le constater, il suffit d'étudier la démocratie représentative non du point de vue de ses principes – l'idée de citoyens libres et égaux en droits – mais du point de vue de ses effets – le phénomène généralisé de confiscation du pouvoir au profit d'une minorité. Dans cette perspective, l'élection n'a pas de valeur substantielle si elle ne met pas en œuvre le principe d'égalité proclamé dans les déclarations des droits. Dans les faits, la sociologie politique montre que l'élection a souvent pour effet de renforcer la présence des élites sociales dans les lieux de pouvoir. Autrement dit, le régime de type représentatif constitue un leurre démocratique : il donne le pouvoir à une « aristocratie élective » qui ne représente pas le peuple. La démocratie est ainsi usurpée.

Comment expliquer le caractère oligarchique de la société politique, alors même que tous les citoyens disposent d'un droit de vote leur permettant de désigner des représentants lors d'élections libres et multipartites ? L'explication la plus convaincante, selon la théorie critique, est apportée par les sciences sociales. Nombre de travaux montrent en effet que l'accès au champ politique se détermine bien en amont des élections. C'est par le biais des ressources économiques, des réseaux sociaux, de l'éducation et des codes culturels que s'opèrent des mécanismes de filtrage et de sélection sociale favorisant l'accès des classes supérieures aux fonctions électives.

Les interrogations sur l'influence des élites en démocratie sont anciennes. La critique fut ouverte par Vilfredo Pareto (*Traité de sociologie générale*, 1916). Mais c'est aux États-Unis, dans le sillage de Charles Wright Mills (*L'Élite du pouvoir*, 1956) et Robert Dahl (*Qui gouverne ?* 1961), qu'une sociologie des élites procède à une critique de la démocratie. Étudiant les structures formelles et informelles du pouvoir, elle montre que le système politique des États-Unis est éloigné de l'idéal libéral de la « société ouverte ». Par-delà les controverses sur le caractère « oligarchique » ou « polyarchique » de la société américaine, la sociologie des élites montre que certains groupes sociaux ont des ressources leur permettant d'accéder aux positions élevées dans la vie politique, l'administration et les entreprises. Elle montre également que l'exclusion politique affecte tout particulièrement les groupes situés au bas de l'échelle sociale, tout particulièrement la communauté afro-américaine.

Le sociologue français Pierre Bourdieu engage dès les années 1960 une réflexion théorique sur les inégalités structurelles qui marquent la vie sociale, culturelle et politique. Selon lui, la mobilité sociale est considérablement freinée par des mécanismes invisibles contribuant à la consolidation de rapports de domination dans la société. Ces mécanismes sont institutionnalisés dans le jeu social, c'est-à-dire qu'ils structurent objectivement les relations entre des groupes qui dominent la société et d'autres groupes maintenus au bas de l'échelle sociale. Dans la société, en effet, les activités sociales diverses se consolident sous la forme de « champs », que Bourdieu entend comme des espaces sociaux structurés par des rapports de domination et ayant acquis un degré d'autonomie suffisant pour s'auto-organiser et se reproduire.

L'intérêt de l'analyse bourdieusienne est de montrer que la domination sociale ne prend pas forcément une forme brutale, mais qu'elle est souvent acceptée comme allant de soi par les classes dominées. En effet, les rapports sociaux inégalitaires sont intériorisés par les individus dans leurs façons de penser et d'agir. La domination est donc, pour une grande part, reproduite inconsciemment : elle est ancrée dans des prédispositions acquises par les individus au cours des différentes étapes de leur socialisation (dans la famille, les réseaux d'amis, à l'école, au travail, dans les pratiques culturelles), ce que Bourdieu appelle l'*habitus*. Les différences sociales se traduisent par des choix de style de vie et par des jugements (moraux, esthétiques, politiques) très différents selon la position sociale que l'on occupe dans la société (*La Distinction*, 1979). Les groupes dominés acceptent ainsi la domination comme une chose naturelle. Ils subissent une « violence symbolique » bien plus opérante que la coercition physique, car elle est une violence intériorisée et incorporée. La domination n'est pas perçue dans ses dimensions coercitives.

Pour Bourdieu, les groupes dominants jouent également un rôle actif dans la construction de la société inégalitaire. Ils disposent de multiples ressources (les « capitaux ») pour se maintenir au sommet de la société. Leurs capitaux économiques (la richesse), sociaux (les réseaux d'interconnaissance) et culturels (la maîtrise des connaissances valorisées) leur assurent un avantage pour accéder aux positions dirigeantes. Ils ont des stratégies de « distinction sociale » qui contribuent à rendre naturelle, dans les choix et les comportements, la stratification sociale. De même, des institutions jouent un rôle important dans la reproduction

Les interrogations sur l'influence des élites en démocratie sont anciennes. La critique fut ouverte par Vilfredo Pareto (*Traité de sociologie générale*, 1916). Mais c'est aux États-Unis, dans le sillage de Charles Wright Mills (*L'Élite du pouvoir*, 1956) et Robert Dahl (*Qui gouverne ?* 1961), qu'une sociologie des élites procède à une critique de la démocratie. Étudiant les structures formelles et informelles du pouvoir, elle montre que le système politique des États-Unis est éloigné de l'idéal libéral de la « société ouverte ». Par-delà les controverses sur le caractère « oligarchique » ou « polyarchique » de la société américaine, la sociologie des élites montre que certains groupes sociaux ont des ressources leur permettant d'accéder aux positions élevées dans la vie politique, l'administration et les entreprises. Elle montre également que l'exclusion politique affecte tout particulièrement les groupes situés au bas de l'échelle sociale, tout particulièrement la communauté afro-américaine.

Le sociologue français Pierre Bourdieu engage dès les années 1960 une réflexion théorique sur les inégalités structurelles qui marquent la vie sociale, culturelle et politique. Selon lui, la mobilité sociale est considérablement freinée par des mécanismes invisibles contribuant à la consolidation de rapports de domination dans la société. Ces mécanismes sont institutionnalisés dans le jeu social, c'est-à-dire qu'ils structurent objectivement les relations entre des groupes qui dominent la société et d'autres groupes maintenus au bas de l'échelle sociale. Dans la société, en effet, les activités sociales diverses se consolident sous la forme de « champs », que Bourdieu entend comme des espaces sociaux structurés par des rapports de domination et ayant acquis un degré d'autonomie suffisant pour s'auto-organiser et se reproduire.

L'intérêt de l'analyse bourdieusienne est de montrer que la domination sociale ne prend pas forcément une forme brutale, mais qu'elle est souvent acceptée comme allant de soi par les classes dominées. En effet, les rapports sociaux inégalitaires sont intériorisés par les individus dans leurs façons de penser et d'agir. La domination est donc, pour une grande part, reproduite inconsciemment : elle est ancrée dans des prédispositions acquises par les individus au cours des différentes étapes de leur socialisation (dans la famille, les réseaux d'amis, à l'école, au travail, dans les pratiques culturelles), ce que Bourdieu appelle l'*habitus*. Les différences sociales se traduisent par des choix de style de vie et par des jugements (moraux, esthétiques, politiques) très différents selon la position sociale que l'on occupe dans la société (*La Distinction*, 1979). Les groupes dominés acceptent ainsi la domination comme une chose naturelle. Ils subissent une « violence symbolique » bien plus opérante que la coercition physique, car elle est une violence intériorisée et incorporée. La domination n'est pas perçue dans ses dimensions coercitives.

Pour Bourdieu, les groupes dominants jouent également un rôle actif dans la construction de la société inégalitaire. Ils disposent de multiples ressources (les « capitaux ») pour se maintenir au sommet de la société. Leurs capitaux économiques (la richesse), sociaux (les réseaux d'interconnaissance) et culturels (la maîtrise des connaissances valorisées) leur assurent un avantage pour accéder aux positions dirigeantes. Ils ont des stratégies de « distinction sociale » qui contribuent à rendre naturelle, dans les choix et les comportements, la stratification sociale. De même, des institutions jouent un rôle important dans la reproduction

des inégalités sociales. L'école est par excellence le lieu de cette reproduction. Elle renforce les inégalités plutôt que les atténuer. Par les contenus pédagogiques et par ses méthodes de sélection, elle favorise en effet la culture savante des classes dominantes, exclut les enfants qui n'ont pas les prédispositions sociales pour y réussir et reproduit ainsi l'arbitraire culturel (*La Reproduction*, 1970). Bourdieu s'impose à la fin du xx^e s. comme l'une des figures les plus influentes de la sociologie critique. Si son système théorique est critiqué pour son caractère mécaniste, il connaît une diffusion exceptionnelle dans la réflexion universitaire mondiale, comme dans les mouvements de protestation à « la gauche de la gauche ».

Pour d'autres intellectuels critiques évoluant dans le champ de la théorie politique, la pensée libérale produit une définition restrictive de la démocratie. Pour cette raison, elle débouche invariablement dans les faits sur une forme oligarchique. Comme l'avait déjà noté Rousseau au xviii^e s., le principe du parlementarisme a un fondement aristocratique : le représentant, une fois désigné, s'arroge tout le pouvoir de faire la loi et bâillonne la volonté générale (*Du Contrat social*, 1762). La théorie politique contemporaine poursuit la critique rousseauiste de la représentation. Par-delà leurs divergences intellectuelles, Jacques Rancière, Slavoj Žižek, Toni Negri, Wendy Brown, Noam Chomsky ou Alain Badiou dénoncent, chacun à sa manière, les effets autoritaires de la démocratie parlementaire.

Selon Rancière (*La Haine de la démocratie*, 2005), le gouvernement représentatif constitue un gouvernement élitair conduisant à la « privatisation » de la sphère publique. Le gouvernement y est assumé par une minorité sociale. Le mépris des élites pour la démocratie réelle est soutenu par les approches intellectuelles arrogantes qui, dans la lignée de Tocqueville, stigmatisent le citoyen en l'identifiant à un individu égoïste, apathique, replié sur sa vie privée. Une partie des philosophes libéraux, de surcroît, se sont approprié la critique de la société de consommation, de la marchandise et du spectacle venue de la gauche libertaire des années 1960-1970, et l'ont transformée en une critique de « l'individu démocratique ». Ces philosophes associent le citoyen à un consommateur insatiable dont l'appétit pour les plaisirs et les satisfactions privées le détournerait du bien commun. Cette lecture idéologique, tout en semblant déplorer l'apathie civique des individus, produit une représentation infantile des citoyens. Elle justifie le pouvoir de ceux qui prétendent les représenter. Elle s'accompagne d'une mystique de l'intérêt général que seule l'oligarchie serait capable d'incarner. Selon Rancière, la monopolisation du pouvoir s'appuie sur l'alliance de l'oligarchie étatique et de l'oligarchie économique, toutes deux soutenues par les communautés d'experts dont le travail consiste à parer le pouvoir des atours de la science. La confiscation du pouvoir profite également de l'acceptation de la domination par les opprimés. Contrairement à ce que pensaient les marxistes, le problème des groupes dominés n'est pas leur absence de conscience de classe. Confrontés à la misère, ces groupes ressentent parfaitement l'oppression sociale. Mais ils peinent à se défaire de leur identité d'opprimés.

Note : si les manœuvres entreprises entre les deux tours par des blocs politiques pour constituer des alliances de pure circonstance aboutissaient à la constitution d'un gouvernement dont la couleur principale (si tant est qu'il y en ait vraiment une) serait très différente de celle correspondant à la tendance majoritaire des électeurs, cela démontrerait à la fois un déni de la démocratie et un déni de la réalité.

On peut reproduire ici l'éditorial de Riss du Charlie Hebdo du mercredi 3 juillet, qui fait suite à celui reproduit plus haut :

Édito

Jusqu'à quand ?

RISS

Tout ce qui peut empêcher un candidat du Rassemblement national de remporter un siège de député doit être mis en œuvre. Voter pour tout ce qui vous passe sous la main et qui pourrait faire l'affaire : une planche à pain, un presse-purée, un sèche-linge, une balayette, n'importe quoi qui soit un minimum fidèle aux valeurs de la République et qui serait en mesure de battre le candidat RN de votre circonscription. On évalue les triangulaires entre 285 et 315, ce qui laisse cette élection législative encore ouverte. Des partis politiques ont déjà donné leurs consignes de vote pour que leurs candidats en troisième position se désistent en faveur de celui qui pourra mettre en échec le candidat du RN.

Après un tel premier tour, il sera difficile pour un parti d'obtenir les 289 sièges qui lui assureraient la majorité absolue. Il n'est pas absurde d'imaginer une Assemblée avec deux grands pôles, le Nouveau Front populaire (NFP) et le Rassemblement national, et, entre les deux, les députés macronistes et ceux des Républicains. Dans une telle situation, quelle personnalité aurait le profil pour devenir le Premier ministre de la France d'après le 7 juillet ? On ne voit pas bien qui. Ségolène Royal ? François Fillon ? Jean-Pierre Raffarin ? Lionel Jospin ? Dommage qu'Antoine Pinay ou Guy Mollet ne soient plus là. Quelle créature chimérique sortie de cette élection infernale pourrait être nommée à Matignon ?

Même si, dans l'hypothèse la plus optimiste, le RN n'obtient pas la majorité et n'arrive pas à Matignon, ce parti est aujourd'hui ancré profondément dans le paysage politique français, et on n'a pas fini de le « combattre » et de lui « faire barrage ». Jusqu'à quand ? Les triangulaires permettront peut-être de limiter son avancée. Pour cette fois. Mais ça ne fonctionnera pas éternellement. Il en est de même avec le NFP : les électeurs ne voteront pas toujours pour une gauche dotée d'une colonne vertébrale aussi fragile. Certains, cette semaine, me disaient : « Ouf ! dans ma circonscription, le candidat du NFP est un socialiste, pas un membre de l'FI ».

**Les politiques
jouent à la roulette
russe depuis**

gauche dotée d'une colonne vertébrale aussi fragile. Certains, cette semaine, me disaient : « Ouf ! dans ma circonscription, le candidat du NFP est un socialiste, pas un membre de l'FI ».

russe depuis trop longtemps

le candidat du NFP est un socialiste, pas un membre de LFI.» C'était un peu le jeu de la semaine : vérifier que son candidat du Nouveau Front populaire n'était pas

infréquentable. La France insoumise est devenue le chewing-gum collé sous la chaussure de la gauche et dont beaucoup aimeraient se débarrasser. Après le 7 juillet, la gauche n'échappera pas à son examen de conscience et devra regarder en face ses dérives, ses fautes, ses égarements. Son avenir en dépend. Trop de conneries et d'infamies ont été proférées par certains de ses représentants.

Mais on peut craindre qu'au lendemain des élections, quel que soit le résultat, les acteurs du petit théâtre politique français qu'on a entendus déclamer dimanche soir, des trémolos dans la voix et la larme à l'œil, qu'il fallait « faire barrage au Rassemblement national, qui est aux portes du pouvoir » ne reprennent leurs vieilles habitudes. Depuis trop longtemps, à gauche comme à droite, des responsables politiques jouent à la roulette russe en se disant qu'une fois de plus les Français seraient raisonnables et ne voteraient pas pour le RN. Le bilan de cette stratégie minable est désastreux : au premier tour, le nombre de voix en faveur du Rassemblement national est passé de 8,1 millions à la présidentielle de 2022 à 11,5 millions aux législatives de 2024. Ces voix supplémentaires ne viennent pas de la planète Mars, mais de la gauche et de la droite républicaine. La stratégie du « votez pour moi pour faire barrage au RN » met en lumière l'incapacité de ceux qui en usent à défendre des idées et un programme crédibles qui ramènent vers eux les millions de voix qui ont migré vers le RN. Le succès de l'extrême droite démontre d'abord la très grande faiblesse de ses adversaires. Si rien ne change dans ces familles politiques, le RN a encore de beaux jours devant lui. Ce n'est qu'une question de temps. ●

TROISIEME PARTIE : L'ENQUETE IFOP (Extraits) sur le 1^{er} tour des élections législatives

Le vote au premier tour des élections législatives

	Un(e) candidat(e) de l'extrême gauche	Un(e) candidat(e) du Nouveau Front Populaire et divers NFP	Un(e) candidat(e) divers gauche	Un(e) candidat(e) de la majorité préside- ntielle et divers majorité	Un(e) candidat(e) divers centre	Un(e) candidat(e) Les Républicains ou divers droite	Un(e) candidat investit ou soutenu par Rassemb- lement National	Un(e) candidat(e) de Reconquête	Un(e) candidat(e) divers
ENSEMBLE	1,1	28,1	1,6	21,3	1,2	10,2	33,2	0,7	2,6
SEXE DE L'INTERVIEWÉ(E)									
Hommes.....	1	26	2	22	1	10	35	1	2
Femmes	1	31	1	20	1	10	31	1	3
ÂGE DE L'INTERVIEWÉ(E)									
TOTAL Moins de 35 ans	1	41	-	16	1	8	29	1	3
..18-24 ans.....	-	42	1	18	2	9	25	1	2
..25-34 ans.....	2	40	-	15	-	7	32	1	3
TOTAL 35 ans et plus ...	1	24	2	23	1	11	34	1	3
..35-49 ans.....	1	29	1	16	1	9	39	1	3
..50-64 ans.....	1	24	2	19	1	10	40	-	3
..65 ans et plus	1	21	3	31	2	13	26	1	2
PROFESSION DE L'INTERVIEWÉ(E)									
Actifs	1	29	1	17	1	10	37	1	3
.. Catégories supérieures	2	29	2	25	1	11	27	1	2
... Artisans ou commerçants.....	1	19	4	25	-	13	33	1	4
... Cadres et prof. int. sup.....	3	33	1	25	1	10	24	1	2
.. Professions intermédiaires	-	38	1	18	1	8	30	1	3
.. Catégories populaires.	1	25	1	12	1	10	47	-	3
... Employés	2	26	-	13	1	11	44	-	3
... Ouvriers	1	23	1	11	1	9	51	-	3
Inactifs	1	26	2	27	2	11	28	1	2
.. Retraités	1	22	2	30	1	12	28	1	3
.. Autres inactifs.....	1	38	2	18	2	8	28	1	2
STATUT DE L'INTERVIEWÉ(E)									
Dirigeants d'entreprise.	3	28	4	19	-	9	32	2	3
Salariés	1	30	1	17	1	10	37	-	3
.. Salariés du secteur privé	1	25	1	18	1	9	43	-	2
.. Salariés du secteur public	1	41	-	15	2	10	27	-	4
Chômeurs	2	29	-	11	-	8	45	-	5
NIVEAU D'ÉDUCATION									
Supérieur au baccalauréat	1	33	1	24	2	11	25	1	2
.. Diplôme supérieur	1	36	1	25	2	12	20	1	2
.. 1er cycle (DEUG, licence LMD)	1	32	1	22	2	10	29	1	2
Baccalauréat	1	29	2	18	1	9	37	-	3
Inférieur au baccalauréat	1	18	2	20	-	10	45	1	3
.. CAP / BEP	1	18	3	19	-	10	46	-	3
.. Pas de diplôme / CEP / BEPC	-	17	-	23	1	10	44	1	4

	Un(e) candidat(e) de l'extrême gauche	Un(e) candidat(e) du Nouveau Front Populaire et divers NFP	Un(e) candidat(e) divers gauche	Un(e) candidat(e) de la majorité présidentielle et divers majorité	Un(e) candidat(e) divers centre	Un(e) candidat(e) Les Républicains ou divers droite	Un(e) candidate investit ou soutenu par Rassemblement National	Un(e) candidat(e) de Reconquête	Un(e) candidat(e) divers
ENSEMBLE	1,1	28,1	1,6	21,3	1,2	10,2	33,2	0,7	2,6
REVENU MENSUEL (par pers. au foyer)									
Cat. aisée (plus de 2 500 €)	-	27	1	33	2	12	22	1	2
Classe moyenne sup. (1 900 à 2 500 €)	1	26	1	28	2	10	29	1	2
Classe moyenne inf. (1 300 à 1 900 €)	1	28	2	19	1	10	35	1	3
Cat. modeste (900 à 1 300 €)	1	31	2	15	1	10	36	1	3
Cat. pauvre (moins de 900 €)	2	33	2	11	1	6	41	-	4
CATEGORIE D'AGGLOMERATION									
Agglomération parisienne	2	35	3	21	2	14	18	2	3
Com. urbaine de province	1	28	1	22	1	10	35	-	2
Commune rurale	-	23	1	21	1	9	41	-	4
RÉGION									
Île-de-France	1	33	3	21	3	13	21	2	3
Province	1	27	1	21	1	10	36	-	3
PROXIMITÉ POLITIQUE									
TOTAL Gauche	3	74	4	9	1	5	2	-	2
. Dont La France insoumise	2	90	3	1	-	2	1	-	1
. Dont Parti socialiste ..	1	72	4	13	2	4	3	-	1
. Dont Les Écologistes (ex-EELV)	3	64	3	12	2	9	3	-	4
TOTAL Majorité présidentielle	-	4	1	78	2	10	4	-	1
. Dont Renaissance	-	2	1	82	3	9	2	-	1
TOTAL Droite	-	3	-	23	2	47	22	1	2
. Dont Les Républicains ..	-	3	-	21	1	48	24	1	2
TOTAL Reconquête et RN	-	1	-	-	-	3	92	2	2
. Dont Rassemblement National	-	1	-	1	-	3	94	-	1
Sans sympathie partisane	1	25	2	24	2	13	26	1	6
VOTE A LA PRÉSIDENTIELLE 2022 (1er tour)									
Jean-Luc Mélenchon	2	83	2	3	1	2	6	-	1
Emmanuel Macron	-	13	1	61	2	13	8	-	2
Valérie Pécresse	-	3	-	35	1	38	22	-	1
Marine Le Pen	-	3	-	2	-	6	88	-	1
Éric Zemmour	1	-	-	1	-	15	75	8	-

biales.fr

www.christian...

QUATRIÈME PARTIE : CE QUI CARACTÉRISE L'EXTRÊME-CENTRE

L'extrême-centre met en place un trio infernal (les deux premiers éléments caractérisent le centre de manière générale et c'est le troisième qui en donne la caractéristique « extrême ») :

- 1- D'abord, la modération, la pondération, pour défendre une politique équilibrée de manière à préserver un calme social mais qui n'est qu'apparent car la modération empêche trop systématiquement les réformes structurelles nécessaires. Et c'est sous couvert de modération que l'on nie le clivage gauche-droite, que l'on vante les mérites du pragmatisme et du réalisme, et que l'on refuse les idéologies ;
- 2- Ensuite, le « girouettisme », avec un programme politique à géométrie variable, sans vision politique claire et dont les constantes sont au contraire l'opportunisme, le cynisme et la recherche de consensus, d'où, certes, des stratégies de communication qui utilisent souvent l'art de la séduction, mais aussi et surtout des retournements de vestes, des changements de pieds, des zigzags incessants, des louvoiements et autres atermoiements³ ; ce qui installe en définitive un statu quo et ce qui permet aux politiciens de passer tranquillement au travers des bourrasques politiques, comme ce fut le cas des modérés monarchiens qui ont survécu à la Révolution et à l'Empire. Cela entraîne aussi la distorsion entre le pays réel et le pays formel et la fracture entre les élites et le reste de la population, laquelle se désengage alors politiquement de plus en plus ;
- 3- Enfin, la concentration du pouvoir exécutif, sans partage, qui musèle le pouvoir législatif. Sous prétexte que l'absence de hiérarchie conduit à un affaïssement de l'autorité et donc à un complet nivellement, la verticalité du pouvoir doit éliminer complètement toute horizontalité ; mais il y a alors une possible dérive vers l'illibéralisme. Et pour garder le pouvoir en rassemblant les « honnêtes gens », les tenants de l'extrême-centre désignent des ennemis à combattre et à discréditer, qui sont souvent à la fois intérieurs, les extrêmes de gauche et de droite (les « ultra-révolutionnaires » et les « citra-révolutionnaires » comme disait Robespierre) et extérieurs (les monarchies européennes en l'espèce). Les contre-pouvoirs, en particulier médiatiques, sont la plupart du temps eux-mêmes corsetés pour cautionner le pouvoir en place en maltraitant et l'éthique et la neutralité ; ce qui favorise l'épanouissement de maints sectarismes.

³ Le « girouettisme » n'est pas propre au centre : c'est hélas un réflexe très bien partagé dans la sphère politique.

CINQUIÈME PARTIE : L'APRÈS-ÉLECTIONS

Rappel des résultats* au 1^{er} tour

Liste des nuances	Voix	% Inscrits	% Exprimés	Sièges
RN Rassemblement National	9 379 092	19,01	29,26	37
UG Union de la gauche	8 995 226	18,23	28,06	32
ENS Ensemble ! (Majorité présidentielle)	6 425 707	13,03	20,04	2
LR Les Républicains	2 106 166	4,27	6,57	1
UXD Union de l'extrême droite	1 268 822	2,57	3,96	1
DVD Divers droite	1 154 785	2,34	3,60	2
DVG Divers gauche	490 898	1,00	1,53	0
DVC Divers centre	391 423	0,79	1,22	0
EXG Extrême gauche	366 594	0,74	1,14	0
REG Régionaliste	310 727	0,63	0,97	0
REC Reconquête !	238 934	0,48	0,75	0
HOR Horizons	231 667	0,47	0,72	0
ECO Ecologistes	182 478	0,37	0,57	0
UDI Union des Démocrates et Indépendants	163 072	0,33	0,51	0
DIV Divers	142 871	0,29	0,45	0
DSV Droite souverainiste	90 110	0,18	0,28	0
EXD Extrême droite	59 679	0,12	0,19	1
SOC Parti socialiste	29 242	0,06	0,09	0
RDG Parti radical de gauche	12 434	0,03	0,04	0
FI La France insoumise	12 224	0,02	0,04	0
COM Parti communiste français	3 125	0,01	0,01	0
VEC Les Ecologistes	2 668	0,01	0,01	0

	Nombre	% Inscrits	% Votants
Inscrits	49 332 709		
Abstentions	16 424 052	33,29	
Votants	32 908 657	66,71	
Blancs	582 908	1,18	1,77
Nuls	267 803	0,54	0,81
Exprimés	32 057 946	64,98	97,41

Résultats* au 2nd tour

Liste des nuances	Voix	% Inscrits	% Exprimés	Sièges
RN Rassemblement National	8 745 239	20,18	32,05	88
UG Union de la gauche	7 005 513	16,17	25,68	146
ENS Ensemble ! (Majorité présidentielle)	6 314 418	14,57	23,14	148
LR Les Républicains	1 474 649	3,40	5,41	38
UXD Union de l'extrême droite	1 364 963	3,15	5,00	16
DVD Divers droite	980 550	2,26	3,59	25
DVG Divers gauche	401 062	0,93	1,47	12
REG Régionaliste	288 201	0,67	1,06	9
HOR Horizons	258 139	0,60	0,95	6
DVC Divers centre	177 167	0,41	0,65	6
UDI Union des Démocrates et Indépendants	119 672	0,28	0,44	3
DIV Divers	38 025	0,09	0,14	1
ECO Ecologistes	37 808	0,09	0,14	1
SOC Parti socialiste	26 343	0,06	0,10	2
EXD Extrême droite	23 216	0,05	0,09	0
DSV Droite souverainiste	18 672	0,04	0,07	0
FI La France insoumise	8 361	0,02	0,03	0

	Nombre	% Inscrits	% Votants
Inscrits	43 328 474		
Abstentions	14 458 286	33,37	
Votants	28 870 188	66,63	
Blancs	11 937 225	2,76	4,13
Nuls	3 944 666	0,91	1,37
Exprimés	27 281 997	62,97	94,50

En raison des arrondis à la deuxième décimale, la somme des pourcentages peut ne pas être égale à 100%.

Répartition des 574 sièges pourvus par blocs politiques :

Nouveau Front populaire

179 sièges

La France insoumise | Parti socialiste | EELV

- 71 sièges La France insoumise
- 64 sièges Parti socialiste
- 32 sièges Les Ecologistes-EELV
- 9 sièges Parti communiste français
- 3 sièges Autres

Ensemble

156 sièges

Renaissance | MoDem | HOR

- 96 sièges Renaissance
- 34 sièges MoDem
- 26 sièges Horizons

Les Républicains et alliés

67 sièges

Les Républicains | Divers droite

- 39 sièges Les Républicains
- 25 sièges Divers droite
- 3 sièges Union des démocrates et indépendants

Rassemblement national et alliés

143 sièges

Rassemblement national

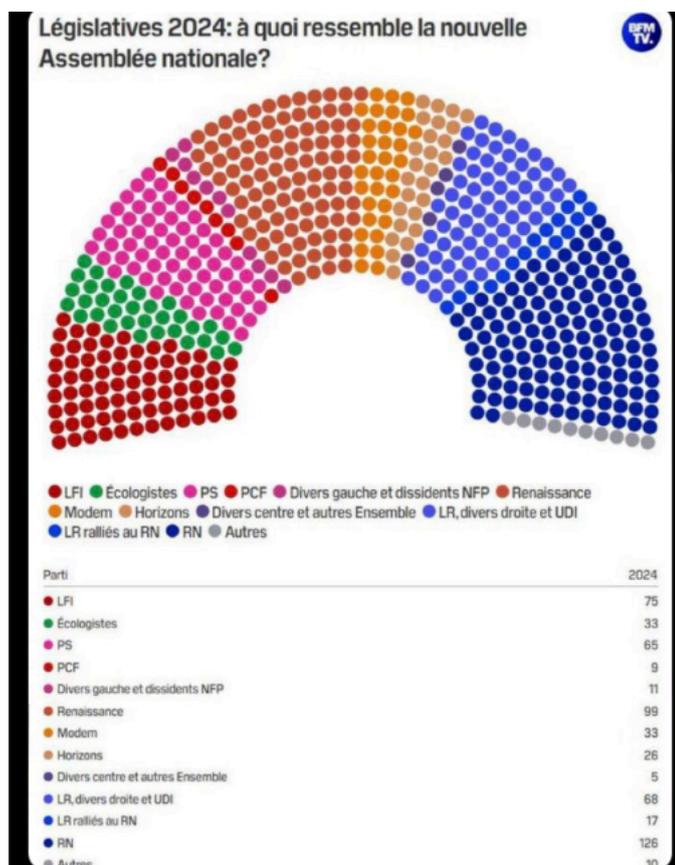
- 126 sièges Rassemblement national
- 17 sièges Rassemblement national-LR

Autres

29 sièges

Divers gauche | Régionaliste | Autres

- 12 sièges Divers gauche
- 10 sièges Régionaliste
- 4 sièges Autres
- 2 sièges Divers centre
- 1 siège Divers



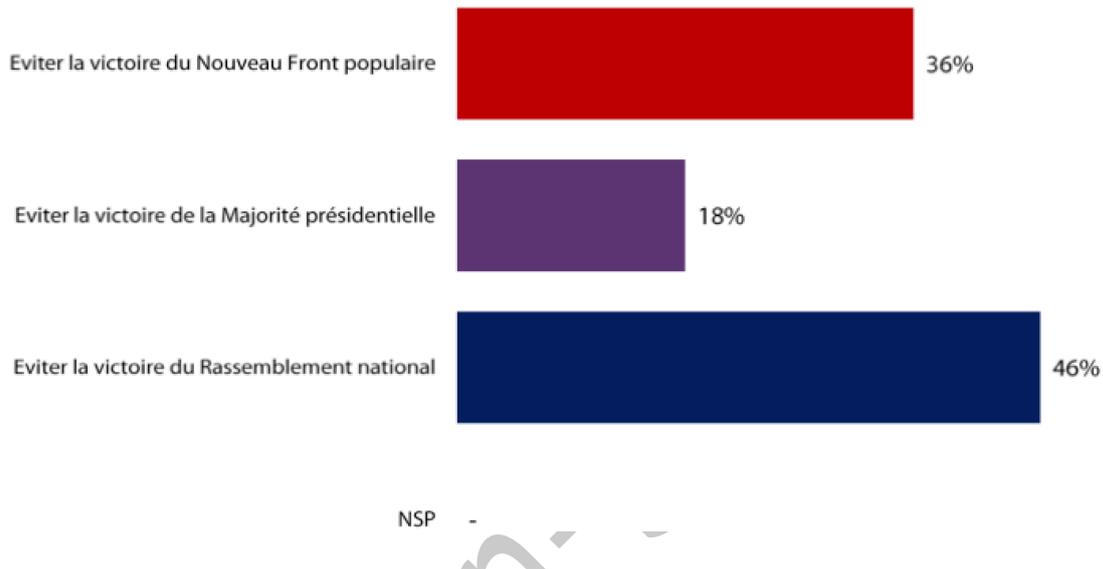
« La XVIIe législature s'ouvre le 18 juillet à 15 heures par une séance publique consacrée en particulier à l'élection du président de l'Assemblée nationale.

Pour constituer un groupe parlementaire, il faut un minimum de 15 députés. La constitution d'un groupe donne lieu à une déclaration politique signée par ses membres et remise à la Présidence. Dans cette déclaration, le groupe peut faire état de son appartenance à l'opposition.

Les groupes politiques exercent de larges prérogatives à l'Assemblée nationale : les présidents de groupe siègent à la Conférence des présidents ; les commissions sont composées en proportion de l'importance numérique des groupes ; le temps de parole est distribué en fonction de l'effectif des groupes. Les élus qui ne souhaitent pas rejoindre un groupe constituent les non-inscrits ». (Vie publique, 8/7/2024)

Extraits du sondage d’Opinionway réalisé le dimanche 7 juillet :

Q. Pour vous dans ces élections législatives, quelle est la priorité ?



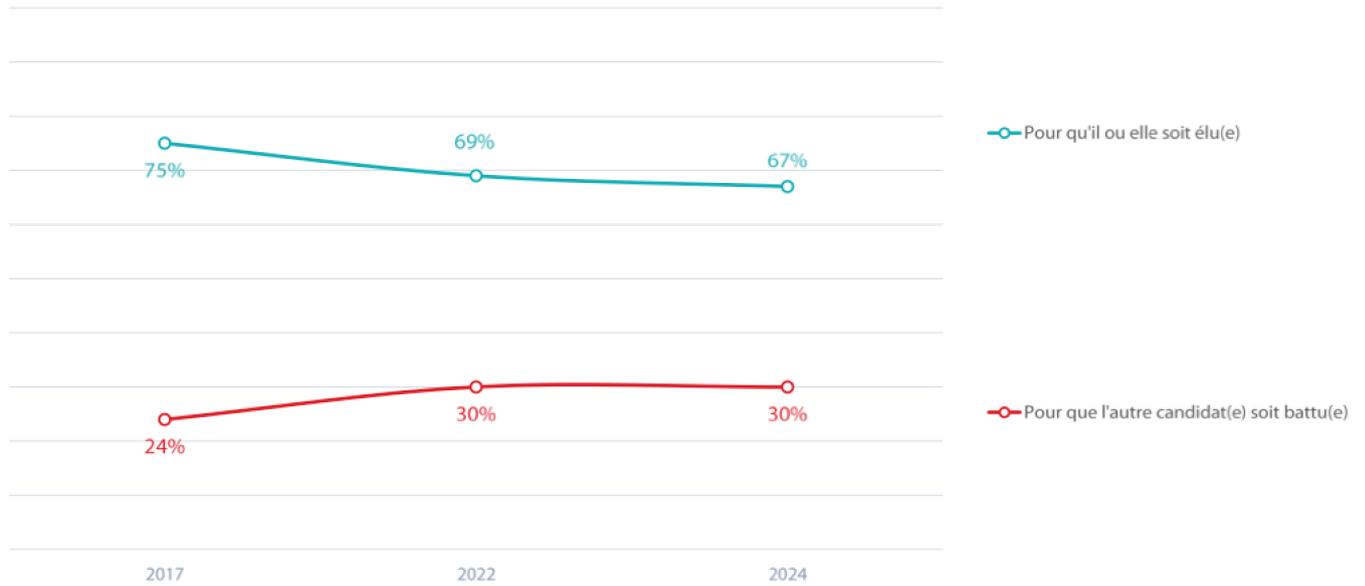
Q. Pour vous dans ces élections législatives, quelle est la priorité ?

	% Total	Vote au second tour des élections législatives de 2024			
		Nouveau Front populaire	Ensemble	Les Républicains	Rassemblement national
Eviter la victoire du Nouveau Front populaire	36%	-	28%	27%	67%
Eviter la victoire de la Majorité présidentielle	18%	7%	-	10%	33%
Eviter la victoire du Rassemblement national	46%	93%	72%	63%	-

WWW

Q. Aujourd'hui, vous avez voté pour ce candidat... ?

Question posée uniquement aux personnes interrogées ayant voté pour un candidat



Q. Aujourd'hui, vous avez voté pour ce candidat... ?

Question posée uniquement aux personnes interrogées ayant voté pour un candidat

	% Total	Vote au second tour des élections législatives de 2024			
		 Nouveau Front populaire	 Ensemble	 Les Républicains	 Rassemblement national
... pour qu'il ou elle soit élu(e) député	67%	63%	59%	52%	78%
... pour que l'autre candidat(e) soit battu(e)	30%	35%	38%	43%	20%

Q. Avez-vous suivi les consignes de vote du candidat pour lequel vous avez voté au premier tour ?

Question posée uniquement aux personnes interrogées qui ont voté au premier tour pour un candidat ne figurant pas au second tour

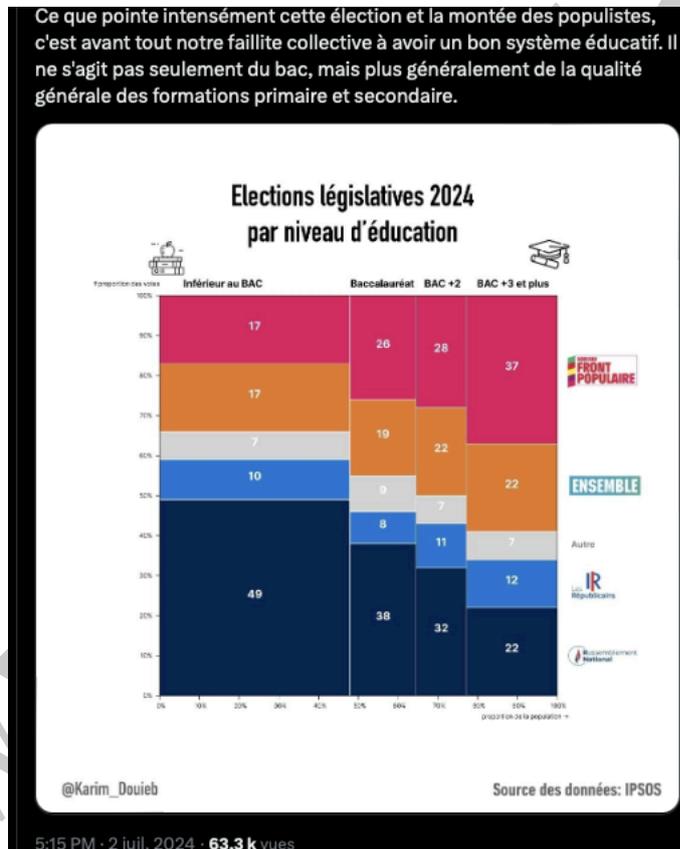
	% Total	Vote au second tour des élections législatives de 2024			
		 Nouveau Front populaire	 Ensemble	 Les Républicains	 Rassemblement national
Oui	31%	31%	38%	43%	13%
Non	38%	37%	30%	28%	56%
Il n'a pas donné de consigne de vote	24%	25%	25%	20%	25%

Q. Pour faire votre choix entre les différentes listes vous avez décidé... ?

Question posée uniquement aux personnes interrogées ayant voté

	% Total	Vote au second tour des élections législatives de 2024			
		 Nouveau Front populaire	 Ensemble	 Les Républicains	 Rassemblement national
Aujourd'hui même	10%	9%	9%	9%	9%
Il y a quelques jours	17%	19%	18%	21%	13%
Il y a une semaine à l'issue du premier tour	22%	24%	32%	30%	13%
Il y a deux ou trois semaines	10%	10%	9%	7%	12%
Vous avez toujours su pour qui vous voteriez	41%	38%	32%	33%	53%

Extrait du réseau social X :



Édito

Conte pour enfants

RISS

Qui dirigera la France? Les Français n'ont pas donné de majorité absolue, ni au Rassemblement national, ni au Nouveau Front populaire, ni à Ensemble. La victoire de la gauche rassure, mais elle a été obtenue au prix de tractations et de désistements de dernière minute, alors que le RN, bien que désavoué en arrivant en troisième position, a obtenu son score sans l'aide d'aucune alliance, à part quelques transfuges des Républicains. Malgré le bon résultat du NFP, la gauche doit se poser la question de savoir pourquoi autant de Français qui hier votaient pour elle se sont reportés vers le RN. Le score de ce parti, bien qu'insuffisant pour lui donner une majorité, reste un problème. Sa démagogie, son populisme n'expliquent pas tout. Cette campagne électorale a été l'occasion d'entendre des revendications et des colères auxquelles le futur gouvernement, quel qu'il soit, devra répondre. Au soir du second tour, on a entendu des personnalités, comme Copé qui réclamait la retraite à 67 ans, sans l'ombre d'un doute, comme si de rien n'était, comme si la voix des Français ne comptait toujours pas. Ou d'autres, comme Elisabeth Borne qui expliquait qu'à l'occasion de cette campagne elle avait entendu et compris la souffrance des Français et qu'il fallait en tenir compte. Pourquoi a-t-il fallu attendre des élections législatives hasardeuses comme celles-ci pour que les politiques commencent à écouter les électeurs?

Durant cette campagne, les Français se sont plaints de choses diverses et variées, difficiles à entendre pour les partis politiques. Les questions sociales ont toujours emmerdé la droite. Elle a pourtant été obligée d'écouter la colère des Français contre des mesures impopulaires, comme la réforme des retraites. Pour la gauche aussi, il y a des sujets qui la mettent mal à l'aise : l'insécurité, l'immigration, l'autorité, pour ne citer que ceux-là. Des thèmes qui sentent la vieille France réac, souvent objets de fantasmes et d'exagérations, mais auxquels un parti qui prétend diriger le pays doit donner des réponses. Pour les éviter, la gauche

Le RN a perdu mais on ne sait pas bien

France réac, souvent objets de fantasmes et d'exagérations, mais auxquels un parti qui prétend diriger le pays doit donner des réponses. Pour les éviter, la gauche



Article des économistes Pierre Cahuc et André Zylberberg dans Les Echos du 1^{er} juillet

« Les classifications internationales telles que le Global Party Survey ou PopuList considèrent le Rassemblement national (RN) et La France insoumise, acteur clé du Nouveau Front populaire (NFP), comme des partis populistes. Elles appliquent la définition la plus couramment utilisée en science politique, selon laquelle le populisme se caractérise par une vision de la société découpée en deux groupes antagonistes : “eux” contre “nous”, le “peuple” contre les “élites”. De ce point de vue, **les programmes économiques du RN et du NFP** sont clairement populistes.

Pour le RN, le “eux” ce sont les élites mondialisées responsables d'une immigration envahissante et coûteuse, et le “nous” ce sont les “vrais” Français. Pour le NFP, il faut prendre à ceux “qui se gavent” (dixit Rufin) et redonner à “ceux qui n'ont rien” : l'économie est un jeu à somme nulle, seule importe la redistribution des richesses accaparées par une petite caste.

Pour le NFP comme pour le RN, la richesse d'une nation est créée par un *deus ex machina* dont la magie opérera lorsqu'ils seront aux commandes, dans une France protégée de la concurrence internationale, et permettra d'accroître autant qu'on le veut les revenus et les dépenses publiques.

Résultats accablants

Mais après tout, que sait-on vraiment des effets du populisme économique ? Pour répondre à cette question, une équipe d'universitaires allemands a mené une gigantesque analyse historique débutant en 1900 et se terminant en 2020. Les auteurs ont décortiqué plus de 20.000 pages de littérature scientifique couvrant 60 pays différents représentant 95 % du PIB mondial et ayant vu défiler à leur tête environ 1500 présidents, Premiers ministres ou équivalents.

Ils ont alors comparé les performances économiques d'un pays gouverné par des dirigeants populistes à celles d'une moyenne de pays ayant le même stade de développement mais n'ayant pas connu d'épisodes populistes. Les résultats, publiés dans une revue scientifique de premier plan, et donc passés par le filtre de la critique des pairs, sont accablants.

L'écart se creuse peu de temps après l'arrivée au pouvoir d'un gouvernement populiste. Le déficit public croît, le solde extérieur se dégrade, l'inflation augmente. Après 5 années de ce régime, le PIB par habitant

perd 5 % par rapport à ce qu'aurait dû être son développement sans épisode populiste. Après 15 années, il chute de 10 %.

L'avertissement de Max Weber

Deux caractéristiques des programmes populistes, communes au RN et au NFP, sont liées à ces écarts de croissance. Il s'agit des politiques commerciales protectionnistes et du laxisme budgétaire entraînant une hausse non soutenable de la dette publique. Ces conclusions confirment celles de nombreux autres travaux académiques.

Pourtant, des économistes universitaires patentés soutiennent, à l'encontre des connaissances acquises, que de tels programmes vont créer une dynamique vertueuse. En 1919, Max Weber avertissait dans "Le Savant et le Politique" que l'éthique exige que les chercheurs se concentrent sur la validité de leurs méthodes et de leurs conclusions, en faisant abstraction de toute considération personnelle ou politique.

Il soulignait l'importance de cette éthique en tant que fondement de l'autonomie et de l'intégrité académiques, essentielles pour le progrès des sciences et pour la confiance du public. Entretenir la confusion entre le militantisme et le travail scientifique est un poison pour la démocratie. L'avertissement de Max Weber est toujours d'actualité ».

Le point de vue de Caroline Fourest :

« J'en veux, terriblement, à la gauche du déni et du "pas de vagues", qui a tout fait pour pousser 10 millions de Français dans les bras du RN. À cette gauche irresponsable qui a commencé par nier la montée de l'islamisme, puis celle de l'antisémitisme, avant de souffler sur ces braises. À cette gauche incendiaire qui a trahi Charlie, adopté le mot "islamophobie", traité les laïques de racistes et les centristes de fascistes. À cette gauche factieuse qui s'affiche le soir du premier tour aux côtés de Rima Hassan, qui relaie des fake news et les éléments de langage du Hamas. Ainsi donc, pour lutter contre le racisme (et l'antisémitisme ?), il faudrait voter pour David Guiraud (qui parle de "dragons célestes" pour désigner les Juifs), Thomas Portes (qui s'est réjoui du 7 octobre et soutient une association satellite du Hamas) ou le fiché S Raphaël Arnault ? J'en veux à tous ceux qui, la bouche en cœur, exigent de nous de faire barrage à l'extrême droite, en agitant des drapeaux palestiniens et en criant "Tout le monde déteste la police ! " place de la République ! ».

Lettre du Président Macron envoyée aux Français le 10 juillet :

« Chères Françaises, chers Français,

Les 30 juin et 7 juillet derniers, vous vous êtes rendus aux urnes en nombre pour choisir vos députés. Je salue cette mobilisation, signe de la vitalité de notre République dont nous pouvons, me semble-t-il, tirer quelques conclusions.

D'abord, il existe dans le pays un besoin d'expression démocratique. Ensuite, si l'extrême-droite est arrivée en tête au premier tour avec près de 11 millions de voix, vous avez clairement refusé qu'elle accède au Gouvernement. Enfin, personne ne l'a emporté. Aucune force politique n'obtient seule une majorité suffisante et les blocs ou coalitions qui ressortent de ces élections sont tous minoritaires. Divisées au premier tour, unies par les désistements réciproques au second, élues grâce aux voix des électeurs de leurs anciens adversaires, seules les forces républicaines représentent une majorité absolue. La nature de ces élections, marquées par une demande claire de changement et de partage du pouvoir, les oblige à bâtir un large rassemblement.

Président de la République, je suis à la fois protecteur de l'intérêt supérieur de la Nation et garant des institutions et du respect de votre choix.

C'est à ce titre que je demande à l'ensemble des forces politiques se reconnaissant dans les institutions républicaines, l'État de droit, le parlementarisme, une orientation européenne et la défense de l'indépendance française, d'engager un dialogue sincère et loyal pour bâtir une majorité solide, nécessairement plurielle, pour le pays. Les idées et les programmes avant les postes et les personnalités : ce rassemblement devra se construire autour de quelques grands principes pour le pays, de valeurs

républicaines claires et partagées, d'un projet pragmatique et lisible et prendre en compte les préoccupations que vous avez exprimées au moment des élections. Elle devra garantir la plus grande stabilité institutionnelle possible. Elle rassemblera des femmes et des hommes qui, dans la tradition de la Vème République, placent leur pays au-dessus de leur parti, la Nation au-dessus de leur ambition. Ce que les Français ont choisi par les urnes – le front républicain, les forces politiques doivent le concrétiser par leurs actes.

C'est à la lumière de ces principes que je déciderai de la nomination du Premier ministre. Cela suppose de laisser un peu de temps aux forces politiques pour bâtir ces compromis avec sérénité et respect de chacun. D'ici là, le Gouvernement actuel continuera d'exercer ses responsabilités puis sera en charge des affaires courantes comme le veut la tradition républicaine.

Plaçons notre espérance dans la capacité de nos responsables politiques à faire preuve de sens de la concorde et de l'apaisement dans votre intérêt et dans celui du pays. Notre pays doit pouvoir faire vivre, comme le font tant de nos voisins européens, cet esprit de dépassement que j'ai toujours appelé de mes vœux.

Votre vote impose à tous d'être à la hauteur du moment. De travailler ensemble.

Dimanche dernier, vous avez appelé à l'invention d'une nouvelle culture politique française. Pour vous, j'y veillerai. En votre nom, j'en serai le garant.

En confiance ».

L'analyse de Jacques Attali (Les Echos, le 11 juillet)

« La gauche française, rassemblée aujourd'hui sous l'étiquette NFP, pourrait être prochainement amenée à gouverner, en "appliquant tout son programme, que son programme et en respectant le calendrier annoncé". Elle pourrait même ne pas être renversée par une motion de censure immédiate, parce qu'elle aurait reçu la bénédiction implicite du Rassemblement national, ravi de laisser ses adversaires échouer, pour rafler la mise aux élections suivantes.

De fait, dans les circonstances actuelles, et avec un tel programme, la gauche ne peut qu'échouer et être balayée par les électeurs. Ce serait alors la fin, pour longtemps, d'une perspective de gauche dans ce pays. Celui qui écrit ces lignes a été, et reste, un électeur de gauche. Il a, cette fois-ci encore, voté à gauche, par fidélité à des valeurs. Il ne peut cependant que condamner un programme dont la mise en œuvre éloignerait sa famille politique du pouvoir pour des décennies.

Un programme improvisé

Rappelons les rapports de force : la gauche ne représente pas plus de 30 % des votants aux dernières élections ; elle a fait élire l'essentiel de ses députés (qui représentent moins d'un tiers de l'Assemblée nationale) grâce à l'appui d'électeurs du centre et de droite, qui voulaient écarter le RN sans approuver pour autant le programme de la gauche, et en passant outre les intolérables relents antisémites et communautaristes que portent de nombreux candidats de cette gauche.

Rappelons la situation du pays : un quadruple déficit (budget, budget primaire, balance commerciale, balance des paiements) ; des agences de notation aux aguets ; un budget à présenter au Parlement dans 70 jours. Dans ce contexte, voilà que la gauche promet d'appliquer un programme improvisé en quatre jours.

Incomplet et non financé

D'abord, il faut féliciter les partis de gauche d'avoir voulu se doter d'un programme. Cependant, il s'agit là d'un programme bâclé, qui n'a pas été préparé pendant toutes ses années d'opposition, pendant lesquelles la gauche n'a réussi à présenter que des programmes incomplets, non financés, et passant sous silence, faute d'accord entre les partis, bien des sujets, tels les enjeux européens, qui déterminent très largement la faisabilité d'un programme national.

Dans ce programme, distinguons ce qui y est (un SMIC à 1.600 euros, un abandon de la réforme des retraites, un blocage des prix, la confiscation de tout héritage supérieure à 12 millions d'euros, c'est-à-dire de la nationalisation à terme de centaines de milliers de PME) et ce qui n'y est pas (des mesures pour l'innovation, la productivité, la compétitivité, la réduction de la dette publique, la lutte contre la désertification des zones rurales, l'agriculture durable, un plan sérieux pour la santé, l'éducation, l'écologie, la lutte contre les discriminations, l'égalité des genres, le respect de la laïcité).

Un programme dont le financement n'est pas assuré, malgré quelques calculs de coin de table ; parce que bien des dépenses ne sont pas comptées (telles les subventions qu'il faudrait accorder aux PME pour qu'elles supportent la hausse du SMIC) et que bien des recettes sont surestimées (parce que celles qui sont annoncées sont largement inconstitutionnelles).

Hausse du chômage

La mise en œuvre intégrale de ce programme (et rien que de ce programme) entraînerait très rapidement une hausse des taux d'intérêt, donc du coût de la dette, donc une hausse des dépenses budgétaires ; et un arrêt des investissements, donc un ralentissement de la croissance, donc une baisse des recettes budgétaires. Il s'ensuivrait une hausse du chômage et une crise financière majeure. De plus, la promesse explicite de ne pas respecter le pacte budgétaire européen conduirait à une très grave crise avec nos partenaires de l'Union. Naturellement, ce sont les plus pauvres qui en paieront le prix, tandis que les plus riches trouveront les moyens de s'en prémunir, quitte à quitter le pays.

Et pourtant, me dira-t-on, ce programme a été préparé par des économistes et a reçu le soutien enthousiaste et péremptoire de nombreux autres, dont quelques prix Nobel. Comment est-ce possible ?

Tout simplement parce que l'économie n'est pas une science dure, à la différence de la physique et de la chimie ; parce qu'on trouve toujours des économistes pour soutenir une théorie, quelle qu'elle soit ; parce que certains de ces économistes sont rémunérés par les impôts qu'ils proposent d'augmenter, tandis que d'autres vouent une adoration fanatique au marché.

Le chemin du cœur et de l'esprit

Ce programme n'a rien à voir avec celui (fait de réformes de structure et irréprochable sur le terrain du racisme et de l'antisémitisme) que la gauche mit en œuvre en 1981, après sept ans de maturation, dans une situation politique tout autre, où le Parti socialiste avait conquis seul la majorité, sans plus avoir besoin du soutien des députés communistes, qui furent cependant pendant un temps de loyaux alliés.

Le programme d'aujourd'hui mérite, lui, la critique sévère que fit, en 1973, le grand penseur libéral de l'époque, Raymond Aron, quand il décrivit, dans un article demeuré célèbre, une première version du programme de la gauche (alors dominée par le Parti communiste) comme "un cercle carré".

Pour ma part, souhaitant que la gauche revienne un jour au pouvoir pour y rester longtemps, j'espère qu'elle saura trouver le chemin du cœur et de l'esprit de ceux qui l'ont quittée, se débarrasser de ce programme, et écarter ceux qui le soutiennent, au mieux sans en avoir écrit une ligne, et au pire sans même l'avoir lu ».

Complément : Jacques Attali fait référence à l'article écrit en 1973 par Raymond Aron, intitulé « Le programme commun de la gauche ou le cercle carré ». Étant donné son grand intérêt, je me permets de reproduire ci-après cet article, intégralement :

Le programme commun de la gauche ou le cercle carré (1973)

Raymond Aron raconte dans ses Mémoires (p. 560-562) le succès que connut l'article que nous reproduisons : Le cercle carré. Il s'agissait d'une critique du programme commun de gouvernement adopté par le parti communiste et le parti communiste en vue des élections législatives de mars 1973. Il fut publié par Le Figaro du 8 février 1973. Il témoigne d'un engagement complet de Raymond Aron dans la bataille politique de 1973, bataille qui devait se poursuivre en 1974, 1978 et 1981.

J'e n'ai jamais pris part à une campagne électorale et je n'éprouve aucun goût pour les joutes oratoires, à demi égales ou inégales, avec les échanges de statistiques, d'affirmations péremptoires, de demi-vérités ou de mensonges par omission. Il me paraît pourtant malaisé, cette fois, pour qui s'efforce de comprendre et de faire comprendre les événements, de rester en dehors du débat.

Les partis communiste, socialiste, radical ou ex-radical ont établi un programme commun qu'ils tentent de mettre en application s'ils obtiennent la majorité absolue à l'Assemblée nationale. M. Marchais et M. Mitterrand s'efforcent tout à la fois de rassurer et de convaincre : rassurer les Français sur la sauvegarde de leurs libertés ; convaincre que la gauche va frayer la voie à un autre modèle de société.

Que travaillent ou conservateurs l'empêchent en Grande-Bretagne, que la coalition socialiste-libérale ou la C.D.U. l'empêchent en République fédérale, les changements ne mettent en question ni le régime politique ni

l'organisation de la société. En une pareille conjoncture, je ne songerai même pas à m'engager. Il suffirait de comparer les avantages et les inconvénients que présente, en une conjoncture donnée, le gouvernement de l'un ou de l'autre des deux blocs. Rien de pareil aux prochaines élections.

Certes, M. Marchais jure ses grands dieux qu'il n'est pas question de communisme, même pas de socialisme, tout au plus de « démocratie avancée ». M. Mitterrand proclame chaque jour que, s'il doit choisir entre le pouvoir et la liberté, il choisira la liberté et que la gauche respectera le principe de l'alternance des partis au pouvoir. Je ne mets en doute la sincérité ni de l'un ni de l'autre (encore que je ne fasse pas à M. Marchais l'injure de le suspecter d'avoir perdu la foi et de ne plus se tenir pour solidaire du marxisme-léninisme et de ses réalisations en Europe de l'Est). Les programmes ne se jugent pas aux intentions des rédacteurs, mais à leurs implications.

Les divers chapitres du programme sont-ils compatibles ? Les moyens envisagés répon-

dent-ils aux objectifs visés ? Le gouvernement socialiste-communiste aurait-il une chance quelconque d'obtenir un taux de croissance plus élevé que le taux actuel tout en augmentant les charges des entreprises, en réduisant la durée du travail, en nationalisant une fraction du secteur industriel et tout le secteur financier ? Croissance à la japonaise avec méthode et finalité socialistes, une telle combinaison n'équivaut-elle pas à un cercle carré ?

La France, transformée par l'application du programme commun, pourrait-elle demeurer un membre de la Communauté européenne ou serait-elle condamnée à choisir entre l'isolement et l'intégration à l'univers socialiste ? Voilà, me semble-t-il, les interrogations décisives auxquelles tout homme, soucieux de l'avenir du pays, de gauche ou de droite, doit chercher une réponse.

LE PROGRAMME COMMUN DE LA GAUCHE

Le précédent de 1936

Il y a trente-sept ans, en 1936, nous discutâmes, dans un petit groupe d'amis auquel appartenait Robert Marjolin, sur la gestion absurde de la majorité conservatrice et sur le programme du Front populaire. Convertis à Keynes et à la théorie générale en un temps où conformisme pseudo-libéral et la défense du franc condamnaient la France à une déflation féroce et stérile, tous antifascistes, nous espérions que Léon Blum, arrivé au pouvoir, n'appliquerait pas le programme établi par quelques irresponsables.

Robert Marjolin, membre du parti socialiste, fit parvenir au président du Conseil de multiples notes dans lesquelles il tentait de le convaincre qu'une dévaluation du franc était indispensable, après les dévaluations de la livre et du dollar, et que la limitation à quarante heures de la durée effective du travail restreindrait la capacité physique de production. Hélas, Léon Blum, en dépit de toute son intelligence, ignorait qu'en 1936, au moment où il céda au pouvoir, la durée moyenne du travail dépassait 45 heures (il l'apprit avec stupeur au procès de Riom). Il ne savait pas que la baisse des prix mondiaux liée à la baisse de la livre et du dollar rendait les prix français non compétitifs, et contraignait les entreprises à une rigueur inhumaine. Quinze jours après le début de l'expérience Blum, l'échec nous paraissait acquis.

Les circonstances de 1973 diffèrent radicalement de celles de 1936. Au lieu d'une économie exsangue, une économie en pleine expansion depuis plusieurs années, avec un taux de croissance de 5 à 6 %. Certes, l'expansion s'accompagne d'une hausse des prix de l'ordre de 6 ou 7 % par an. Il reste que le taux français de croissance a été le plus élevé d'Europe occidentale depuis trois ans et que le taux d'inflation ne dépasse pas celui de nos voisins et partenaires.

Je n'ai pas la naïveté de croire que la croissance, remède-miracle, réponde aux aspirations des Français et assure la popularité des gestionnaires. Mais il en va de la croissance comme de la liberté : on n'en mesure le prix que le jour où elle disparaît. Il ne suffit pas de produire davantage pour atténuer les injustices et améliorer le sort des plus défavorisés. Mais rarement la justice a progressé alors que diminuait le volume des biens à répartir.

La coalition socialiste-communiste recevrait en héritage une économie en expansion aurait pu donner la preuve qu'elle était capable de gouverner la France dans le cadre du Marché commun et d'un régime de libéralisme contrôlé. Si le parti socialiste avait pris modèle sur tous les partis socialistes dont les chefs se sont rendus récemment à Paris, il devrait en favoriser un déferlé de gouvernement. M. Mitterrand, par conviction plus encore que par nécessité, en a décidé autrement. Il prétend combiner une redistribution des revenus en faveur des défavorisés, un programme ambitieux de nationalisations industrielles, un contrôle étatique de l'ensemble du secteur de crédit et de banque avec le maintien, que dis-je, l'accélération de la croissance.

Crise constitutionnelle

Tous les partis socialistes de l'Europe ont reconnu la vanité des nationalisations en tant que telles. Les socialistes français, qui n'ont rien oublié et rien appris, s'imaginent à l'avant-garde quand ils reprennent les mots d'ordre d'avant-hier.

Avant d'entreprendre la discussion du programme économique, rappelons certains caractères du programme commun, ou plutôt la malhonnêteté intellectuelle qui me paraît la caractéristique majeure de ce document.

Dans le chapitre sur les libertés, les rédac-

LE PROGRAMME COMMUN DE LA GAUCHE

teurs du programme se présentent en disciples fidèles de la tradition libérale des Anglais. On nous promet que « le régime d'habitus corporis sera institué, le respect du principe de la préemption d'innocence assurée... La garde à vue, la procédure du flagrant délit et les pouvoirs de police judiciaire des préfets seront abolis ainsi que les dispositions de la loi du 17 juillet 1970 portant sur le droit de mise en liberté provisoire ». Le Parti communiste français, solidaire des régimes où aucun de ces principes n'est respecté, solidaire du pays où le plus grand romancier de notre temps ne peut aller recevoir le prix Nobel à Stockholm, devient garant des libertés individuelles cependant que, par l'intermédiaire des nationalisations et de la distinction entre petits et gros porteurs, la spoliation et l'arbitraire nous sont annoncés solennellement. MM. Mitterrand tiennent-ils ses compagnons pour des imbéciles ? Ou croit-il que tous les Français ressembleraient aux intellectuels des publications dans le vent ?

Le programme commun contient également les clauses principales d'une révision constitutionnelle. Plusieurs des réformes souhaitées, par exemple la réduction à cinq ans du mandat présidentiel et certaines modifications de la pratique parlementaire, me paraissent valables mais la consigne de silence, adoptée depuis quelques jours sur ce sujet, a pour fonction de dissimuler le vrai problème. L'arrivée à l'Assemblée nationale d'une majorité absolue socialiste-communiste ne rétablirait pas le principe de l'alternance au pouvoir de la gauche et de la droite : elle déclencherait une crise qui serait simultanément constitutionnelle, économique et sociale.

Que ferait M. Pompidou, en cette hypothèse ? Il a refusé de répondre, à juste titre. La Constitution a conduit progressivement à une concentration de tout le pouvoir entre les mains du Président de la République. Évolution que je tiens personnellement pour déplorable et dangereuse mais, pour arrêter et éventuellement renverser cette évolution, la victoire de la coalition socialiste-communiste avec le programme commun ne servirait à rien. Si l'opposition se présentait avec un programme inspiré de celui de la social-démocratie allemande ou du travaillisme anglais, le Président pourrait et devrait infléchir sa politique. Face au programme socialiste-communiste, il ne peut se déjuger, il doit se battre,

autrement dit ou bien il emprunte au programme de l'opposition quelques mesures fragmentaires, compatibles avec le régime actuel, ou bien, si les nouveaux élus refusent leur confiance au gouvernement de compromis, il doit dissoudre l'Assemblée et recourir à l'arbitrage du pays.

En bref, les électeurs ne doivent pas se faire d'illusions : la présence de M. Pompidou à l'Élysée ne protège pas contre les excès de M. Mitterrand et de M. Marchais : la collaboration entre le Président de la République et les chefs des partis socialiste et communiste est exclue sinon par la Constitution, du moins par la pratique des dix dernières années ; non par les arrière-pensées de M. Marchais mais par le programme commun. Le programme du Front populaire, en 1936, garantissait l'échec de l'expérience. Le programme commun donne la certitude d'une crise constitutionnelle en même temps que d'une crise économique.

Les porte-parole de l'opposition orientent la controverse vers la politique pure. Les communistes sont devenus de simples réformistes, nous dit M. Maurice Faure, touché par la grâce et prisonnier des nécessités électorales. Le parti socialiste est en train de décoller, il va devenir le plus fort des deux partis de gauche : aucune raison donc de craindre M. Marchais, quelles que soient les intentions ultimes de ce dernier. S'imaginant-ils, ces bons apôtres, que nous avons peur de l'homme au couteau entre les dents ? Que notre refus n'a d'autre cause que le souvenir du culte de la personnalité et notre conviction que les communistes gardent pour objectif ultime le modèle de société offert aux regards de tous en Europe de l'Est ? M. Allende n'est pas communiste, il a conduit son pays au seuil de la guerre civile.

Le fait décisif que toutes les polémiques actuelles tendent à dissimuler, c'est que le parti socialiste, par ignorance ou par dogmatisme, affecte de croire que l'on peut multiplier les dépenses, spolier les actionnaires, nationaliser le crédit et, en même temps, maintenir le taux de croissance et poursuivre la construction européenne. Ni Fidel Castro, à Cuba, ne voulait aboutir à la militarisation de la collecte de sucre, ni M. Allende ne voulait ruiner l'économie chilienne. Aveuglés et sourds, nos socialistes présentent aujourd'hui le même programme, vocabulaire mis à part,

LE PROGRAMME COMMUN DE LA GAUCHE

que leurs grands-pères auraient pu présenter, alors que toutes les tentatives de cet ordre ont fait faillite et que les nationalisations, dans les cas favorables, ont avant tout le mérite de ne presque rien changer.

Les nationalisations

Les groupes industriels qui devaient être immédiatement nationalisés représentaient, en 1971, 7,4 % de la production intérieure brute (P.I.B.) et 23 % de la valeur ajoutée (excluant industries agricoles et alimentaires, énergie, bâtiment et travaux publics, transports et télécommunications et service du logement). Le secteur promis à la nationalisation est essentiellement le secteur concurrentiel qui couvre une proportion importante, peut-être 80 %, des exportations industrielles.

Ce simple choix des secteurs nationalisés suffit à montrer le piège dans lequel les socialistes sont tombés ou l'aveuglement dont ils témoignent. Parler de monopoles à propos de Rhône-Poulenc, c'est pousser trop loin l'abus de langage. La concurrence entre les grands groupes chimiques à l'intérieur du Marché commun et à travers le monde rend proprement insensé le terme de monopole. Le gouvernement français a favorisé les « restructurations » pour permettre aux conglomerats de résister à leurs rivaux étrangers, il ne leur a pas assuré des « profits de monopole » ou de quelque 80 %. Les dirigeants socialistes, qui continuent à s'imaginer que la nationalisation des grandes sociétés apportera à l'État un pactole, manifestent une fois de plus leur ignorance.

La société Breguet-Dassault représente un cas différent. A coup sûr, M. Dassault doit être un des hommes les plus riches de France, mais autant l'indignation contre les profits de la spéculation immobilière me paraît normale, autant l'indignation contre un chef d'entreprise qui, grâce à la qualité technique de ses produits, exporte dans le monde entier me paraît basse. Si le gouvernement français de demain juge moralement blâmables les exportations d'armes et les interdit, soit. Tant qu'une entreprise industrielle demeure à la

pointe de la technique, fournit à la balance des comptes des centaines de millions en devises étrangères, la nationalisation équivaut à punir le succès, à la fois personnel et national, elle est proprement absurde.

En dehors des nationalisations industrielles, le programme préconise la nationalisation de l'ensemble du secteur bancaire et financier, la totalité des banques d'affaires, les principaux holdings financiers de vente à crédit, le financement immobilier, le crédit-bail, les grandes compagnies d'assurances privées (à l'exception des véritables mutuelles). Si l'on estime à 16 % du total la capitalisation boursière des treize secteurs industriels et à 25 % celle du secteur financier et bancaire, on aboutit au transfert à l'État de près de la moitié de la capitalisation boursière de la place de Paris. En cas de victoire de la coalition socialiste-communiste, celle-ci ne devra pas seulement fermer les frontières, comme elle le laisse entendre, elle devra aussi fermer la Bourse.

Que tel soit le modèle de société voulu par les socialistes, soit. Mais quand ces mestiers nous promettent en même temps les bienfaits du libéralisme anglais et le maintien de l'expansion, ils se moquent de nous. Comme si le programme des nationalisations immédiates ne suffisait pas, il est complété par les formules suivantes : « La progressivité des nationalisations sera liée au développement économique et aux exigences des masses, dont il est nécessaire qu'elles prennent la plus large responsabilité. C'est pourquoi, au cas où les travailleurs formuleraient la volonté de voir leur entreprise entrer dans le domaine public ou nationalisé, le gouvernement pourra le proposer au Parlement. » Et encore : « Lorsque les travailleurs de l'entreprise en expriment la volonté et lorsque la structure de l'entreprise en indique la possibilité, l'intervention des travailleurs dans la gestion et la direction de l'entreprise prendra des formes nouvelles... »

S'il subsistait encore quelques Français pour croire que les socialistes permettraient effectivement au reste du secteur privé de fonctionner, les voies prévenues. Quant aux implications économiques et politiques de cette économie entièrement asservie au pouvoir étatique, le nouveau parti socialiste continue probablement à ne pas les connaître. Machiavéisme ou ignorance ? Une part équitable de ceci et de cela.

Réduire la production

Le transfert à l'État de treize groupes industriels et de l'ensemble du secteur financier et bancaire, la menace de rationalisation qui pèse sur toutes les entreprises épargnées suffisent à exclure le financement des investissements et de l'expansion selon les mécanismes actuels. Les réducteurs du programme semblent l'avoir compris et la création d'une banque nationale d'investissements qui « prendra en charge une grande partie du financement des objectifs du plan et du développement industriel » suggère le financement de l'expansion en circuit public contrôlé par l'État.

Avant de nous interroger sur les conséquences de cette mutation, il convient de rappeler les réformes sociales dans le programme commun établit la liste. « La durée effective du travail sera ramenée à quarante heures en cinq jours pour l'ensemble des salariés avec maintien intégral du salaire. » Nous voici revenus à 1936. Les dirigeants du Front populaire de 1936 s'imaginaient que les réserves de main-d'œuvre étaient considérables et que la limitation de la durée du travail à 40 heures (sauf dans les industries d'armement) permettrait de réduire le chômage et d'accroître simultanément la production. Les conseillers de M. Mitterrand n'ont guère fait de progrès.

Certes, la tendance à l'abaissement de la durée du travail est générale et progressivement la durée du travail sera effectivement ramenée à quarante heures. Il reste que 85% des ouvriers travaillent aujourd'hui plus de quarante heures, en moyenne un peu plus de 45. Une partie de la perte de production peut être équilibrée par une augmentation de la productivité horaire. Une réduction de la production qui se situerait entre 6 et 10% n'en résulteraient pas moins, réduction à laquelle il conviendrait d'ajouter la perte de production résultant des mesures relatives à la retraite (âge d'ouverture des droits à la retraite à 60 ans pour les hommes et à 55 pour les femmes).

Il faudrait tenir compte des formules imprécises. « Les congés seront allongés pour les jeunes, les femmes, les travailleurs affectant des travaux pénibles, en particulier les ouvriers spécialisés, aménagement des horaires et des pauses, limitation du temps de présence aux postes de travail les plus durs. » Toutes ces

dispositions ensemble amputeraient vraisemblablement de 10 à 15% le volume de la production dans l'hypothèse du moins où elles seraient toutes appliquées.

De quel miracle les réducteurs du programme attendent-ils donc une « croissance à la japonaise » ? Une fois de plus comme en 1936, avec cette même assurance dans la répétition de sophismes vingt fois refutés, ils imaginent des centaines de milliers de chômeurs (600 000), disent-ils, à peu près le même chiffre qu'en 1936) susceptibles d'entrer n'importe où n'importe quand dans le circuit de production, comme si les travailleurs étaient interchangeables, comme si les chômeurs vieux ou sans qualification pouvaient se substituer sur commande à des ouvriers qualifiés.

Au mythe de l'armée de réserve s'ajoutent deux autres mythes de la gauche analphabète : l'augmentation de la productivité, l'inutilité partielle des équipements. Que l'augmentation de la productivité parvienne à compenser la réduction de la durée du travail, rien de plus évident : s'il n'en était pas ainsi, l'évolution du siècle dernier, à savoir une production accrue à travail réduit, deviendrait incompréhensible. Mais ce qui est possible progressivement ne l'est pas du jour au lendemain. En 1936, les dirigeants du Front populaire surestimèrent absurdement l'armée de réserve et la capacité productive de l'économie française. Les réducteurs du programme commun répètent la même erreur, sous une forme atténuée.

Quant à l'argument de l'inutilité partielle des instruments de production (d'aucuns avancent le chiffre de 17%), il ne présente guère de signification. Jamais les équipements ne sont utilisés à 100% dans aucune économie (les journaux soviétiques dénoncent infatigablement le non-emploi, ici ou là, d'appareillages). Les statistiques françaises ne permettent pas de déterminer ce que représente cet équipement en chômage. Quel que soit ce pourcentage, comment imaginer sans absurdité qu'en réduisant la durée du travail on obtienne simultanément une élévation du pourcentage d'utilisation des machines : le résultat probable sera exactement contraire. La non-fluidité de la main-d'œuvre subsistera telle quelle et le rendement de la machine économique, toujours inférieure à l'optimum théorique, s'abaissera.

En tout état de cause, pour qu'une baisse de production de 10 à 15%, résultat mécanique d'une réduction de la quantité globale de travail, soit évitée, il faudrait que toutes les entreprises fussent capables d'embaucher des travailleurs supplémentaires et disposées à le faire.

Destin du secteur privé

Dans quelle situation vont se trouver les entreprises ? Laissons de côté le salaire minimum à 1000 F par mois. Une telle mesure n'intéresse guère directement les grandes entreprises où les salariés les plus bas dépassent ces chiffres. Encore faut-il ajouter que jamais on n'est parvenu à empêcher une répercussion, au moins partielle, du relèvement des salaires de base sur l'ensemble de la hiérarchie des salaires. Il faut donc s'attendre à une hausse de l'ensemble des salaires qui s'ajouterait au relèvement annuel coutumier (de 2 à 3% supérieur à la hausse des prix).

Les charges de la Sécurité sociale augmenteront en fonction des diverses sortes de mesures annoncées : prise en charge à 100% des dépenses d'hospitalisation et versement d'une indemnisation journalière égale au salaire, abrogation des ordonnances de 1967 qui prévoient des remboursements à 70%, les prestations familiales seront immédiatement revalorisées, isolées sur les salaires, versées dès le premier enfant, majorées suivant l'âge des enfants ; l'âge d'ouverture des droits à la retraite sera ramené à 60 ans pour les hommes et à 55 ans pour les femmes. Les retraites ne pourront être inférieures au S.M.I.C. et seront amenées à 75% du salaire moyen annuel des dix meilleures années.

Sans prétendre à une évaluation rigoureuse du coût de ces réformes, nul ne niera deux conséquences : le salaire indirect — autrement dit la partie du coût salarial que ne perçoit pas le salarié —, qui déjà augmente plus vite que le salaire direct, prendra encore plus d'avance sur celui-ci ; les charges sociales augmenteront d'au moins 20% et le programme prévoit que la participation patronale sera augmentée, comme si cette part n'était pas prélevée sur le salaire direct.

Simultanément « un ensemble de dispositions sera pris en accord avec les organisations syndicales pour garantir et développer l'exer-

cice du droit syndical dans les entreprises et notamment la tenue de réunions pendant le temps et sur le lieu du travail ». Dans ces conditions, l'autorité réelle sera transférée aux syndicats et avant tout, au plus puissant d'entre eux, la C.G.T., dirigée par le parti communiste. Les socialistes ne semblent pas comprendre que par la même ils achèvent l'œuvre commencée par la majorité actuelle) : le partage du pouvoir entre le gouvernement au sommet et le parti communiste dans les entreprises.

Comme si le droit d'organiser des réunions dans le temps et sur le lieu du travail ne suffisait pas, un nouveau droit du travail nous est promis : « La licenciation cessera d'être un droit discriminatoire de l'employeur. Tout licenciement qui ne serait pas accompagné d'une mesure de reclassement préalable dans des conditions équivalentes sera interdit. » Autant dire que la main-d'œuvre sera, une fois pour toutes, fixée sur place sans le minimum de mobilité indispensable à une économie de marché.

Mécanisme en permanence de nationalisation, soumise à l'autorité de la banque nationale d'investissements, seule capable de leur fournir des capitaux, sans autre moyen d'assurer la discipline du travail que le recours aux syndicats, les entreprises publiques « dont les prélèvements fiscaux seront augmentés », en viendront probablement à souhaiter à leur tour la nationalisation qui leur rendra au moins quelque autonomie par rapport à l'État. Électricité de France, S.N.C.F. sont des États dans l'État, avec la plupart des défauts des grandes entreprises privées et quelques défauts supplémentaires.

Futilité des évaluations

J'admire ceux qui prennent au sérieux les controverses sur l'influence qu'exercera la mise en application du programme commun sur les équilibres généraux ou, en termes vulgaires, sur l'allure de l'inflation. Comment calculer les économies budgétaires (sur les dépenses d'armement, par exemple), le rendement de l'impôt sur le capital et — suprême ironie — sur les plus-values boursières ? D'autre part, selon notre confrère du *Monde*, M. Paul Fabra, les dépenses budgétaires augmenteraient de 50% au cours de la prochaine législature. Tous les chiffres me paraissent ex-

bitraires, futiles. L'augmentation des dépenses de nature sociale (700 000 logements dès la première année, retraites, allocations familiales, maladie, enseignement) combinée avec les nationalisations, avec la réduction voulue de l'auto-financement des entreprises rend strictement absurde l'hypothèse d'un taux de croissance non pas seulement maintenu mais augmenté (8%, nous disent les « techniciens » de la coalition).

La simple vérité, que n'ignorent pas les quelques conseillers intelligents de l'opposition, c'est que la mise en application du programme commun déterminerait simultanément une vague d'inflation, une panique monétaire et une paralysie des mécanismes actuels de l'économie française. Les communistes n'en auraient pas moins atteint un premier objectif : créer le seul irréversible des nationalisations, empêcher le fonctionnement d'une économie insérée dans le Marché commun.

Les porte-parole de la majorité et même les commentateurs qui se veulent sérieux discutent gravement sur les implications financières des réformes prévues. Les Français écoutent avec indifférence parce qu'ils sont suffisamment cyniques ou sceptiques pour ne pas croire que les promesses seront tenues. Au reste, après un an de gouvernement socialiste-communiste, le chiffre symbolique des mille francs gardés-d'encore une signification, étant donnée la hausse des prix ?

Le centre du débat, ce n'est pas le degré de démagogie dont témoigne le programme commun. Ce degré est élevé et le Premier ministre a commis une erreur de plus, ajoutée à tant d'autres, en réalisant sur ce terrain avec un adversaire imbattable. La vraie question est autre : quelle sorte d'économie nous pro-

met l'opposition ? Cette économie demeure-t-elle compatible avec la participation française au Marché commun ? Or, à cette dernière question, la réponse négative s'impose avec évidence. Entre l'économie planifiée, avec un secteur financier et bancaire totalement nationalisés, et les économies de nos partenaires européens, l'hétérogénéité est radicale, l'incompatibilité éclatante : à peine si le programme commun en fait mystère. Fermeture immédiate des frontières pour empêcher la fuite des capitaux, contrôle particulier sur les modalités des mouvements de fonds des sociétés multinationales entre la France et l'étranger : admettons qu'il s'agisse là de mesures temporaires, imposées par les circonstances.

Mais comment concilier le principe fondamental du traité de Rome : « L'établissement d'un régime assurant que la concurrence n'est pas faussée dans le Marché commun » avec le principe posé dans le programme commun : « Le développement des relations économiques extérieures sera assuré dans le cadre de la planification démocratique » ? Comment maintenir le caractère privé des filiales à l'étranger des groupes nationalisés alors que la stratégie nationale est devenue propriété de l'État ? Entre le financement étatique des investissements et un marché des capitaux, entre le plan et la concurrence, entre la croissance dans une économie ouverte sur l'étranger et l'inflation en une économie contrainte de se fermer, il faudra choisir.

L'économie française, pour la première fois en notre siècle, tend à se rapprocher de ses rivales les plus avancées. C'est le moment que saisissent les socialistes de grand-père, impavides et schizophrènes, pour tenter une expérience qui à partout échoué.

Une autre mise en garde – parmi beaucoup d'autres -, celle de l'économiste Patrick Artus : « un pays européen ne peut pas avoir une politique économique très différente de celle menée par les autres pays européens ».

« Le débat de politique économique en France ignore trop souvent que la France est dans un univers concurrentiel. Puisque la dépréciation du change ne peut pas être utilisée depuis la création de l'euro, une perte de compétitivité-coût conduit à une perte de production ; il en est de même d'une hausse de la pression fiscale (qui conduira à des délocalisations) ou d'une dégradation de la qualité du système éducatif.

Malheureusement, la France :

- a une pression fiscale très élevée par rapport aux autres pays européens et au reste du monde ;
- a un coût du travail aussi très élevé, que ce soit par rapport aux pays européens ou globalement ;
- a une qualité de son système éducatif très faible.

Une dégradation supplémentaire de la compétitivité de la France (hausse de la pression fiscale, du coût du travail, absence de redressement de la qualité du système éducatif) conduira donc à terme à un recul de l'investissement, de l'emploi industriel, de l'attractivité de la France ».